

Conseil de Développement



CONTRIBUTION

SAISINE MOBILITES

JUIN 2023

Conseil de Développement



SOMMAIRE CONTRIBUTION SAISINE MOBILITES

I. Le Mot du Président du Codev

II. Propositions Groupe 1

Le covoiturage et les autres moyens de transport

III. Propositions Groupe 2

Le rôle du vélo

IV. Propositions Groupe 3

Le rôle des entreprises

V. Propositions Groupe 4

Les actions dans les petites communes

VI. Propositions Groupe 5

La communication avec résultats de l'enquête « Parlons de vos habitudes de déplacement »

VII. Conclusion du Président du Codev

VIII. Annexes

1. Saisine du Président de Mont-de-Marsan Agglomération
2. Composition des groupes de travail Codev et évaluation du temps de rencontres
3. Présentation de la plateforme de covoiturage « La roue verte »
4. Plan d'actions de la BA 118 sur la mobilité (étude octobre 2022)
5. Avis de citoyens sur l'enquête mobilité « Parlons de vos habitudes de déplacement »

Conseil de Développement



CONTRIBUTION SAISINE MOBILITES

I. LE MOT DU PRESIDENT DU CODEV

Les **mobilités douces**, ou **modes de transport doux**, peuvent désigner soit les déplacements non carbonés, soit les déplacements très faiblement carbonés, et dans tous les cas ceux qui émettent moins de gaz à effet de serre (GES) que l'usage de véhicules motorisés individuels. La marche, le vélo sans assistance électrique, la trottinette non électrique, sont des exemples de modes de transport complètement décarbonés. L'habitude a été prise d'y ajouter tous les modes de transport responsables de faibles ou très faibles émissions par voyageur y compris les vélos et trottinettes électriques et l'ensemble des moyens de transport collectif, même lorsque leur fonctionnement est émetteur de GES (bus diesel ou moyens de transport électriques dans des réseaux alimentés par des centrales thermiques) de même que leur fabrication. Les mobilités domicile-travail ainsi que les mobilités urbaines sont les plus concernées.

Dans le contexte de la transition énergétique et dans la mesure où les transports représentaient en 2018 un quart des émissions de CO₂ dues à la combustion d'énergie dans le monde (AEI, 2020), une attention particulière a été accordée, dans les recommandations de bonne gouvernance environnementale, à la promotion des modes de transport doux. Toutefois, ces recommandations se sont souvent concentrées sur le transport des personnes, alors que le transport de marchandises représente environ 40 % des émissions du secteur des transports.

En France, le transport routier était le premier émetteur de gaz à effet de serre en 2019 devant l'agriculture, le résidentiel et les bureaux, et l'industrie manufacturière (INSEE, 2021). C'est aussi le secteur qui a le moins réduit ses émissions entre 2000 et 2019 (*ibid.*). L'utilisation quotidienne des modes doux reste très minoritaire et principalement cantonnée aux centres urbains et aux grandes agglomérations bien équipées et au réseau routier saturé. En France, en 2010, 72 % des actifs allaient régulièrement au travail en voiture dont 60 % déclarent n'avoir pas d'autre choix (Hubert, Pistre et Madre, 2016). Ces chiffres s'élèvent 90 % et 82 % dans les espaces les moins denses, et restent à 71 % et 45 % dans les grandes agglomérations (*ibid.*). Ces chiffres ayant peu évolué au cours de la décennie écoulée, il reste donc une importante marge de progression pour les modes doux.

Le Conseil de développement se place dans une perspective de moyen ou long terme, dans une vision prospective : il souhaite "remettre à plat" les besoins réels en matière de mobilité, en partant des attentes des usagers, des entreprises, des habitants et en prenant en compte les enjeux de demain, à l'échelle de Mont-de-Marsan Agglo.

Dans ce contexte, le Codev appelle de ses vœux une prise de conscience des décideurs.

Guillaume Dutoya
Président du Conseil de développement
Mont-de-Marsan Agglomération

Conseil de Développement



CONTRIBUTION SAISINE MOBILITES

II. GROUPE 1

LE COVOITURAGE ET LES AUTRES MOYENS DE TRANSPORT

En partant du constat que 55% des voitures qui entrent en agglomération entre 7h30 et 9h00 y stationnent toute la journée pour repartir entre 16h30 et 18h00, et que certains ont déjà créé des aires sauvages de stationnement au SDIS (rond-point de Saint-Avit) et à l'échassier (Rond-point route de Sabres), nous proposons :

- Créer une application pour mettre les citoyennes et citoyens de l'agglomération en relation pour l'organisation du covoiturage
- Créer des aires de stationnement proches des arrêts à l'extérieur de la ville centre (Zone Mamoura, Parking Leclerc, Gifi...)
- Augmenter et réorganiser la rotation du réseau TMA, notamment au niveau de l'accès à la base aérienne 118 (Boulevard Simone Veil, Avenue du Colonel Rozanoff)
- Créer d'autres déposes en ville à Mont-de-Marsan pour le Transport à la demande (TAD) en plus de celui existant au pôle de correspondance, boulevard Antoine Lacaze.
- Suppression des deux heures de stationnement gratuit à Mont-de-Marsan
- Plus de communication de l'agglomération et des communes pour développer le covoiturage et le Transport à la Demande (TAD).

Les membres de ce groupe de travail ont souhaité rencontrer les responsables de l'agglomération chargés du transport et de la voirie. Ils ont ainsi invités à une réunion de concertation les services techniques Ville-Agglomération (M. Diemunsch et Mme De Tauzia) et le Directeur du réseau Transdev du Marsan (M. Delage). Un ressenti dubitatif est apparu sur la réelle possibilité de créer de nouvelles aires de covoiturage aux entrées de la ville Centre.

A NOTER :

La BA 118 a réalisé en octobre 2022 un état des lieux (diagnostic structurel et comportemental) du plan de mobilité de ses 3500 agents. Un plan d'actions a été dressé suite à cette étude.

Cet travail vous est présenté en annexe 4 de la contribution Codev (voir également mot d'accompagnement annexe 5)

La BA 118 serait ravie de collaborer avec nos services et aider à améliorer les réseaux de transport qu'utilisent également les personnels de l'enceinte militaire.

Conseil de Développement



GROUPE 2 SUR LES MOBILITES DOUCES :

LE RÔLE DU VELO

Animateurs :
Eric Jaouen
Lucie Chavanel
Corinne Eyraud Barrere

SYNTHESE des réunions de notre groupe de travail:

PREREQUIS

Afin de définir les axes prioritaires du développement de la pratique du vélo, les membres du groupe se sont notamment appuyés sur les travaux menés par l'association Mont2roues à Mont-de-Marsan.

Pour un ensemble de facteurs bénéfiques, l'espace public doit réduire la place de la voiture individuelle au profit des mobilités douces et ainsi proposer une alternative crédible à son développement.

Le prérequis au développement du vélo est la volonté budgétaire qui doit être affichée concernant la part du vélo dans le budget voirie. L'« alliance pour le vélo » et l'ADEME demandent que les collectivités aient un plan vélo financé de 30€/hab./an pour atteindre l'objectif de 9% de part modale vélo en 2024 et de 12% en 2030.

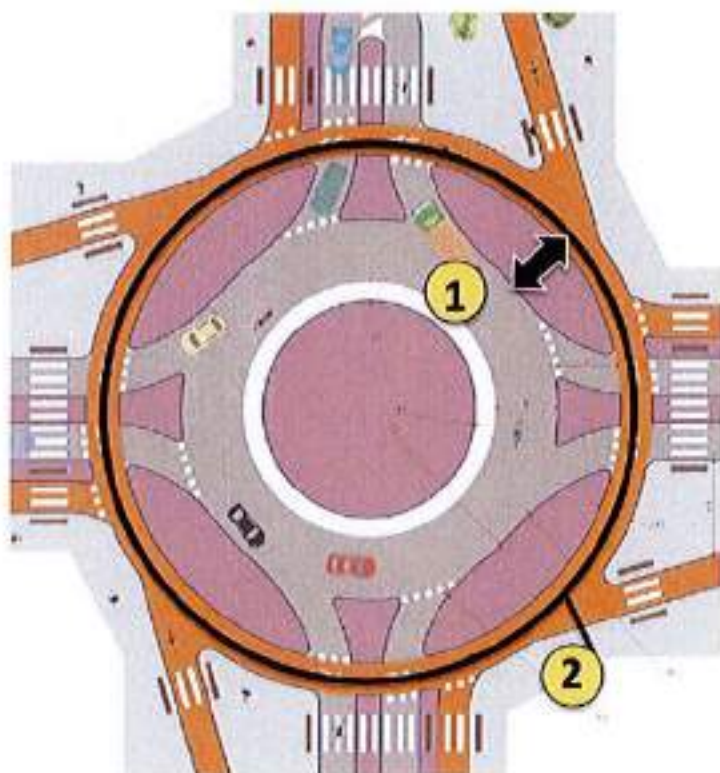
La question suivante doit être posée au préalable : Quelle moyenne budgétaire est-on prêt à investir par habitant de l'agglomération pour développer la pratique du vélo ?

A ce titre pourriez-vous nous donner une estimation du budget 2022 des politiques cyclables de Mont-de-Marsan agglomération ?

Au-delà de l'aspect budgétaire, plusieurs axes prioritaires ont été dégagés :

- 1er axe : l'aménagement des pistes cyclables de Mont-de-Marsan agglomération zone Urbaine

- ✓ Constituer un réseau sécurisé permettant à toutes et à tous, de toute âge et de toute condition physique de se déplacer à vélo.
- ✓ Sécuriser les accès aux collèges et lycées en priorité.
- ✓ Traiter les continuités cyclables (Av Jean Lacoste, Av de Canenx, Av Barbe d'Or).
- ✓ Poursuivre les pistes et bandes cyclables jusque et dans les intersections.
- ✓ Terminer l'accès au lycée Desplau, l'avenue Rozanoff.
- ✓ Rénover les existants et les sécuriser (Av Clémenceau, Bd Lacaze, Av Kennedy)
- ✓ Traiter les points noirs notamment la traversée du Sablar (véritable point noir), le carrefour giratoire de la Hiroire.



Giratoire à la néerlandaise avec piste cyclable prioritaire séparée.

- ✓ Les aménagements cyclables seront conçus en suivant les recommandations du CEREMA avec un cheminement direct, sans coupures, avec une largeur adaptée, sans dévers et sans obstacle pour tous types de vélo (vélo cargo, vélo couchés, vélos avec remorque...).

- ✓ Proposition d'un réseau cyclable - Mont2Roues
<https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/projet-de-reseau-cyclable-securise-mont-de-marsan-630192#13/43.8834/-0.4863>



Réseau cyclable sécurisé à Mont-de-Marsan agglomération - zone urbaine

- 2ème axe : le développement des liaisons vélo entre les communes de l'agglomération

- ✓ Prioriser dans un premier temps les communes les plus proches de Mont-de-Marsan (ex : Saint-Pierre-du-Mont, Bretagne-de-Marsan, Mazerolles, Saint-Perdon, Benquet).



Proposition de Réseau cyclable sécurisé à Mont-de-Marsan agglomération - Mont2Roues

- ✓ S'appuyer sur le réseau associatif (ex : Mont2roues) et prévoir des consultations préalables dès la programmation sur les projets à mettre en œuvre.
- ✓ Développer le partenariat entre l'agglomération et les associations gravitant autour du vélo

- 3ème axe : l'apaisement des quartiers Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont

- ✓ Zone 30 dans tous les quartiers et les axes structurants à 50km/h ;
- ✓ Trottoirs traversants en entrée de zone 30 marquant le changement de limitation de vitesse ;



- ✓ Plan de circulation en concertation avec les habitants pour supprimer le trafic de transit ;



- ✓ Stationnement sur la chaussée en quinconce pour réduire la vitesse et supprimer le stationnement sur les trottoirs ;



- ✓ Créer des impasses filtrantes permettant à moindre investissement de supprimer le trafic de transit, réduire les vitesses, de permettre aux enfants de jouer dehors et favoriser les mobilités douces ;



- ✓ Abaissement du différentiel de vitesse entre les véhicules et les vélos. Hausse des mobilités douces et de la cohabitation avec les véhicules.

- 4ème axe : le Centre-Ville de Mont-de-Marsan

Le développement du vélo et des mobilités douces en centre-ville de Mont-de-Marsan passe par une plus grande piétonisation du centre-ville.

Idée de rendre piéton le centre-ville, expérimentation de la Ville de Mont-de-Marsan sur un petit axe de la rue Gambetta. (80 m). Cet urbanisme tactique permet de tester un aménagement avant une requalification définitive.

Proposition d'une piétonnisation (ponctuelle) Place Saint Roch - rue du 4 Septembre - Rue Cazaillas pour relier les places (St Roch-Mairie-Charles de Gaulle) entre elles et créer un axe Nord - Sud piéton et cyclable. Zone piétonne les samedis matin voire toute la journée du samedi à la belle saison et pendant les événements du centre-ville. Beaucoup de piétons et d'usagers à vélo sur cet axe. La Place St Roch et rues adjacentes seront plus agréables à vivre et sécurisées dans la continuité des aménagements réalisés.



- 5ème axe : le stationnement du vélo

- ✓ Créer des garages à vélo (structures couvertes) : à la gare (avec un service de location de vélo associée).
- ✓ Utiliser les structures existantes : parking St Roch (central, en cœur de ville), parking Mandela, parking du Midou pour créer des stationnements vélo fermés sécurisés et surveillés. Ils serviront aux habitants du centre-ville qui ne peuvent pas stationner leur vélo à leur domicile et à toute personne venant au centre-ville à vélo. Ces garages à vélos sécuriseront les vélos et pérenniseront la participation de Mont-de-Marsan agglomération à l'aide à l'achat de vélo à assistance électrique.
- ✓ Inciter (financièrement) les employeurs les plus importants de la ville (privé + public) à mettre en place des garages à vélo Ex Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan (abri vélo+arceaux permettant d'attacher le cadre et la roue) au sein de leurs entreprises. (Même idée que la participation financière pour l'achat d'un vélo pour les particuliers).
- ✓ Des financements sont possibles :

<https://alveoleplus.fr/>

Pour co-financer le stationnement vélo sécurisé et l'accompagnement de son déploiement

<https://employeurprovelo.fr/>

Devenir un employeur pro-vélo exemplaire et inciter les autres employeurs de votre territoire à le devenir



-6ème axe : le volet répressif

- ✓ Faire respecter les règles
- ✓ Verbalisation régulière des stationnements et arrêts très gênants sur les trottoirs, passages piétons, pistes cyclables. Ces mauvais comportements quotidiens mettent en danger les plus vulnérables et sont un frein aux mobilités douces.
- ✓ Contrôle des vitesses

- 7ème axe : la promotion de la pratique du vélo

« Pour inciter, il faut communiquer »

- ✓ Multiplier les événements annuels autour du vélo (type : « Mai à vélo »)
- ✓ Mettre en ligne une carte interactive des stationnements vélo pour la rendre accessible à tous.
- ✓ Réfléchir à un plan de communication global sur le vélo pour inciter l'utilisation du vélo au quotidien.



Conseil de Développement



CONTRIBUTION SAISINE MOBILITES

IV. GROUPE 3

LE ROLE DES ENTREPRISES

- Enjeux :

- * Attractivité auprès des salariés sur l'image de leur entreprise
- * La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) se définit comme la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable, aussi bien dans leurs activités que dans leurs interactions avec leurs parties prenantes (décarbonation/ sobriété énergétique et économique : réduction des coûts)

- Pistes :

Le Forfait Mobilité Durable (FMD) est un dispositif financier de soutien aux salariés du secteur privé et agents de services publics pour leurs déplacements domicile-travail. Il peut aller **jusqu'à 800 euros par an et par salarié** en étant exonéré d'impôt et de cotisations sociales notamment lorsqu'il est cumulé avec un abonnement de transport en commun.

Si un employeur donne plus de 800 euros, la somme complémentaire est soumise à cotisations et impôts

- Propositions :

- * création d'une fiche format flyer par l'agglomération à remettre aux entreprises et aux salariés lors de leur intégration pour systématiser le recours au FMD,
- * Optimiser l'occupation des transports collectifs scolaires départementaux ou régionaux + réseau TMA, notamment pour un public actif salarié sans moyen de déplacement (avec le souci d'assurer la sécurité des enfants avant tout).
- * Déployer une plateforme / application gérée par la collectivité (type TXIK-TXAK sur Bayonne et Picholines sur Montpellier) et étudier une participation à demander aux entreprises.

Conseil de Développement



Recenser les SS2I (Sociétés de services et d'ingénierie en informatique, expertes dans le domaine des nouvelles technologies et de l'informatique) capables de répondre à cette solution.

- * pour les petites communes rurales, financer l'achat (en commun peut-être avec l'aide de sponsors) d'un ou plusieurs véhicules en libre service pour les usagers pour leurs déplacements (emploi, rdvs médicaux ...) et développer le service Transport à la Demande (TAD) sur ces territoires.

- * Optimisation de la flotte de véhicules de service des entreprises / collectivités en mettant à disposition en avantage en nature ces véhicules aux salariés pour des usages ponctuels

- * augmenter les aires de covoiturage pour les véhicules entrants via des financements publics.

Conseil de Développement



CONTRIBUTION SAISINE MOBILITES

V. GROUPE 4

LES ACTIONS DANS LES PETITES COMMUNES

Axe 1 : Transport à la demande (TAD)

- Renouveler la communication autour de cette offre (encart dans le journal de l'agglomération, flyer)
- Moderniser le fonctionnement de cette offre (réservation du TAD en ligne via une application)
- Sonder les besoins réels des jeunes (par le biais d'un questionnaire diffusé par les mairies). Si une demande importante existe, adapter le TAD (horaires, fréquences) voire tester une ligne fixe vers les petites communes (mercredi et/ou samedi après-midi et soirée).

Axe 2 : covoiturage

A l'instar de l'initiative menée sur la commune de Geloux (diffusion auprès des habitants par la mairie d'une information sur la plate-forme de covoiturage « La Roue Verte » - voir en annexe 3) :

- Réaliser une information/incitation au covoiturage (trajets petites communes/agglomération) sur tout le territoire en proposant une plate-forme commune « La roue verte » (cf. description) ou autre plate-forme
- **Matérialiser dans toutes les communes un point de covoiturage avec une signalétique identique sur le territoire.**

Conseil de Développement



CONTRIBUTION SAISINE MOBILITES

VI. GROUPE 5 : COMMUNICATION

- RESULTATS ET ANALYSE DE L'ENQUETE
« PARLONS DE VOS HABITUDES DE DEPLACEMENT »
(voir ci-après)

- 2 points sont soulevés par le groupe également :

- La communication visuelle autour des points de covoiturage existants
- La nécessité que l'ensemble des communes de l'agglomération se dote d'une même application (disponible sur tous les écrans et réseaux sociaux) dans laquelle toutes sortes d'informations puissent remonter (horaires bus, covoiturage, TAD...), ceci afin d'éviter la dispersion de l'information.

RAPPORT D'ANALYSE ENQUÊTE MOBILITÉ

Nous avons lancé une enquête visant à étudier les habitudes de déplacement sur le territoire de l'agglomération montoise.

Le public visé était toutes les personnes se déplaçant sur Mont de Marsan et son agglomération. Ainsi, l'enquête ne se limite pas aux habitants, mais également à toutes les personnes ayant un intérêt à se déplacer sur le secteur pour le travail, les loisirs, les études ou encore des rendez-vous personnels (administratifs, médicaux, etc....).

L'enquête a été ouverte du 21 avril 2023 au 29 mai 2023. Deux canaux de diffusion ont été mis en place :

- 1 questionnaire papier distribué avec Le Mag
- 1 questionnaire électronique accessible depuis plusieurs sources.

Une remarque récurrente sur la distribution du Mag dans les communes de l'agglomération (hors Mont de Marsan et Saint Pierre du Mont). La distribution du magazine dans les foyers les plus éloignés du centre bourg ne se fait pas.

Le questionnaire a été constitué de 30 questions réparties en 5 chapitres :

- Chapitre 1 : La mobilité et vous.
- Chapitre 2 : Les déplacements domicile-travail.
- Chapitre 3 : Les déplacements liés à la scolarité.
- Chapitre 4 : Les déplacements liés aux loisirs, courses et rendez-vous personnels (autres déplacements).
- Chapitre 5 : Les attentes des usagers en termes de déplacements doux, de transport en commun, de transport à la demande et de covoiturage.

1. Quelques statistiques globales

Nous avons eu au total **1184 réponses** au questionnaire. En termes de canal de diffusion, elles se répartissent ainsi :

- Lien sur le site internet : 687 réponses, soit 58,27 % des réponses
- QR-code sur le questionnaire papier : 221 réponses, soit 18,74 % des réponses
- Questionnaire papier : 217 réponses, soit 18,33 % des réponses
- Lien Facebook : 28 réponses, soit 2,37 % des réponses
- QR-code dans l'article du Mag : 26 réponses, soit 2,20 % des réponses
- QR-Code affiche : 5 réponses, soit 0,42 % des réponses

Le temps moyen de réponse en ligne au questionnaire était de 7 minutes et 12 secondes.

Le taux de complétion est de 85%.

2. Analyse des réponses par chapitre

1. Chapitre 1 : faisons connaissance avec les personnes qui répondent (questions 1 à 6).

La grande majorité des personnes ayant répondu habitent Mont de Marsan (57,5%) et sont actives. (72,38%). Cependant nous remarquons que toutes les communes de l'agglomération sont représentées dans les réponses et qu'une part non négligeable des réponses sont faites par des personnes n'habitant pas le territoire (6,16%).

Ils utilisent majoritairement leur voiture (76,5%) pour faire des trajets quotidiens (achats, courses : 87,55% ; travail : 70,53%) et disent ne pas avoir le choix (41,62%) ou que ce moyen de transport leur permet d'être autonome (35,86%).

80,02% disent ne pas avoir de problème pour se déplacer.

2. Chapitre 2 : Les déplacements domicile-travail (question 7 à 13).

La plupart des personnes interrogées habitent entre 2 et 5 km de leur lieu de travail (32,02%). Mais ne font, en majorité que 1 aller/retour par jour (49,14%).

71, 89% utilisent la voiture pour aller travailler. Le stationnement sur le lieu de travail y est facile (72,79%).

Cependant, quasiment à part égale (49,74 %), elles disent qu'elles pourraient utiliser un autre moyen de transport pour se rendre au travail. Notamment le vélo (64,36%) ou les transports en commun (42,24%).

Elles ne le font pas par manque de flexibilité ou par facilité (31,95%).

3. Chapitre 3 : Les déplacements liés à la scolarité (question 14 à 18).

La moitié des répondants n'ont pas d'enfants scolarisés (49,4%). Pour les autres, les enfants sont scolarisés principalement à Mont de Marsan (35,56%).

Comme pour le travail, la voiture reste le moyen de locomotion le plus utilisé pour amener les enfants à l'école (55,92%).

En revanche 54,05% disent qu'il n'est pas possible d'utiliser un autre moyen de transport par manque de flexibilité (36,11%), de sécurité (30,56%) ou par facilité (33,33%).

Cependant s'ils pouvaient le faire ils utiliseraient le transport public (51,05%), le vélo (46,85%) ou la marche à pied (34,27%).

4. Chapitre 4 : Les déplacements liés aux loisirs, aux courses, aux rendez-vous personnels (médicaux, administratifs, etc....) (question 19 à 26).

53,64% des personnes interrogées nous disent que leurs autres déplacements se font en majorité à Mont de Marsan (53,64%). En semaine, comme le week-end, les personnes se déplacent entre 1 et 2 fois.

Comme pour les autres déplacements, la voiture reste majoritaire (79,17%). Comme pour la scolarité, ils disent ne pas pouvoir prendre un autre moyen de transport (57,62%) par manque de flexibilité (35,24%), par facilité (34,29%) ou encore par manque de sécurité (28,57%).

Cependant ils souhaiteraient utiliser le vélo (52,38%) ou les transports en commun (51,67%).

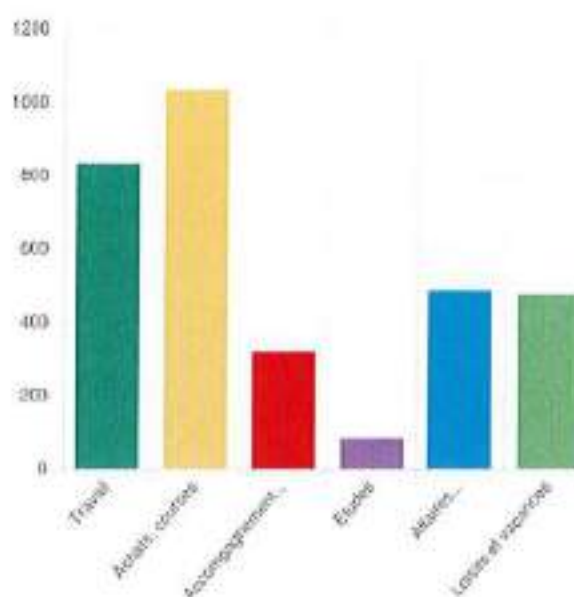
5. Chapitre 4 : Les attentes des usagers interrogés (question 27 à 30).

- En termes de déplacements doux, les usagers interrogés veulent voir se développer et/ou améliorer les pistes cyclables (63,84%).
- En termes de transport en commun, les usagers interrogés souhaitent plus de lignes de bus vers les communes extérieures à Mont de Marsan (41,81%) et voir la fréquence de passage des bus augmenter (40,24%).
- En termes de transport à la demande, ils aimeraient voir augmenter l'offre de transport à la demande vers les autres communes de l'agglomération (55,35%).
- En termes de covoiturage, 58,79% des personnes interrogées veulent une amélioration de la communication autour du covoiturage (application dédiée, site internet spécifique, etc....).

Parlons de vos habitudes de déplacement

Question 1

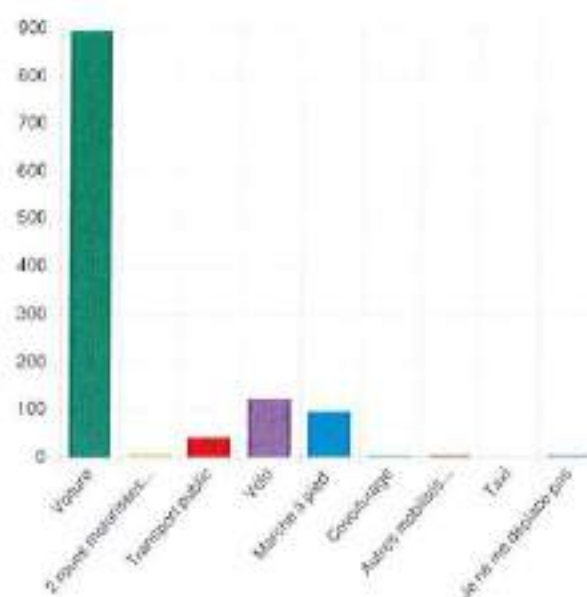
Quels sont vos principaux motifs de déplacements ? (3 réponses maximum)



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Travail	833	70.53 %
Achats, courses	1034	87.55 %
Accompagnement (enfant, parent, PMR,...)	320	27.1 %
Etudes	83	7.03 %
Affaires personnelles (banque, rendez-vous médicaux,...)	486	41.15 %
Loisirs et vacances	476	40.3 %

Question 2

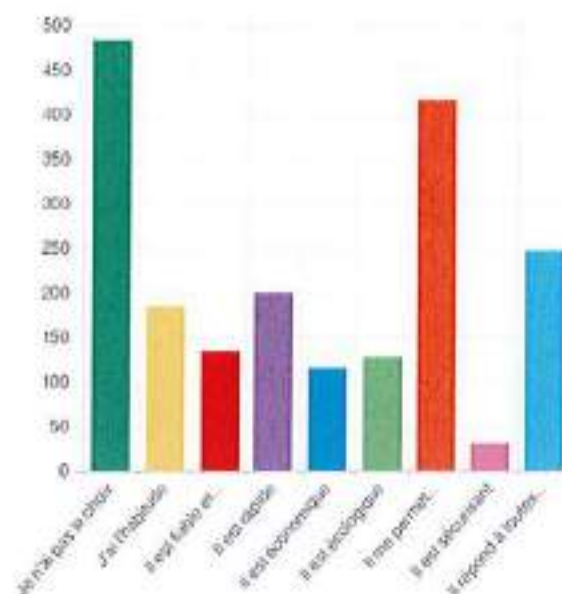
Comment vous déplacez-vous le plus souvent au quotidien ? (1 seule réponse possible)



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Voiture	895	76.5 %
2 roues motorisées (moto, scooters, etc...)	8	0.68 %
Transport public	40	3.42 %
Vélo	123	10.51 %
Marche à pied	94	8.03 %
Covoiturage	3	0.26 %
Autres mobilités douces (trottinette électrique, gyropode, Segway, ...)	4	0.34 %
Taxi	0	0 %
Je ne me déplace pas	3	0.26 %

Question 3

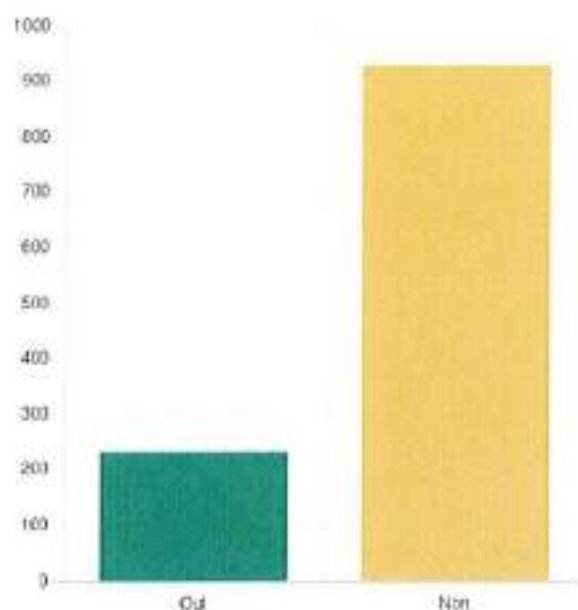
Pourquoi avoir choisi ce mode de transport ? (2 réponses maximum)



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Je n'ai pas le choix	484	41.62 %
J'ai l'habitude	185	15.91 %
Il est fiable et ponctuel	135	11.61 %
Il est rapide	201	17.28 %
Il est économique	115	9.89 %
Il est écologique	128	11.01 %
Il me permet d'être autonome	417	35.86 %
Il est sécurisant	31	2.67 %
Il répond à toutes mes contraintes familiales	247	21.24 %

Question 4

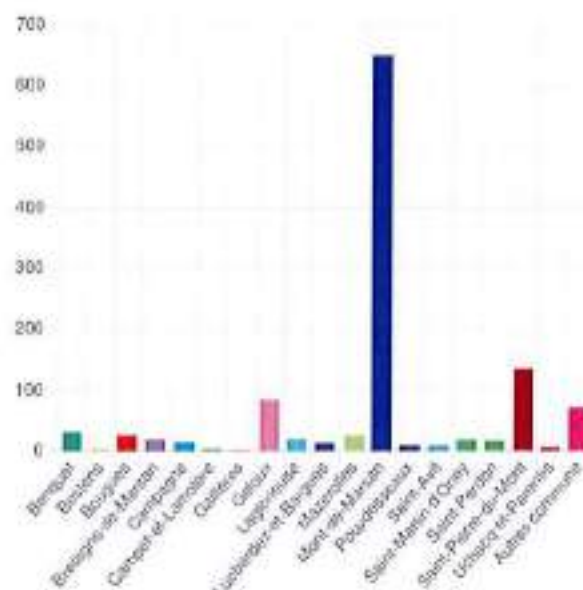
D'une manière générale, considérez-vous avoir des difficultés à vous déplacer ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	232	19.98 %
Non	929	80.02 %

Question 5

Quel est votre commune de résidence ?

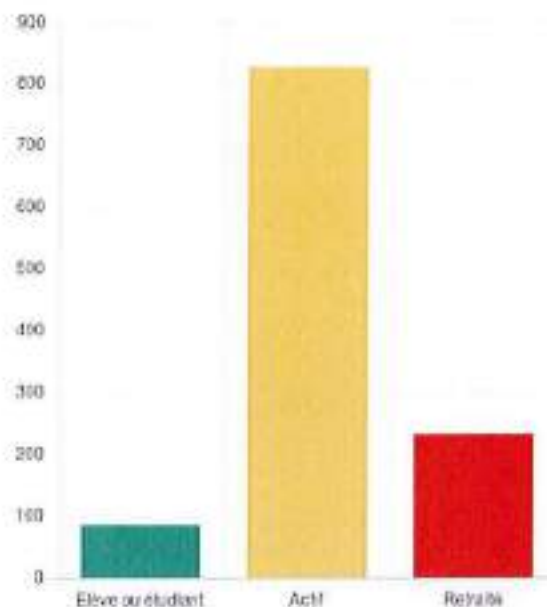


Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Benquet	30	2,64 %
Bostens	4	0,35 %
Bougues	25	2,2 %
Bretagne-de-Marsan	18	1,58 %
Campagne	14	1,23 %
Campet-et-Lamolère	3	0,26 %
Gaillères	2	0,18 %
Geloux	83	7,3 %
Laglorieuse	18	1,58 %
Lucbardez-et-Bargues	13	1,14 %
Mazerolles	24	2,11 %
Mont-de-Marsan	648	56,99 %
Pouydesseaux	8	0,7 %
Saint-Avit	8	0,7 %

Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Saint-Martin-d'Oney	16	1.41 %
Saint-Perdon	15	1.32 %
Saint-Pierre-du-Mont	133	11.7 %
Uchacq-et-Parentis	5	0.44 %
Autres commune	70	6.16 %

Question 6

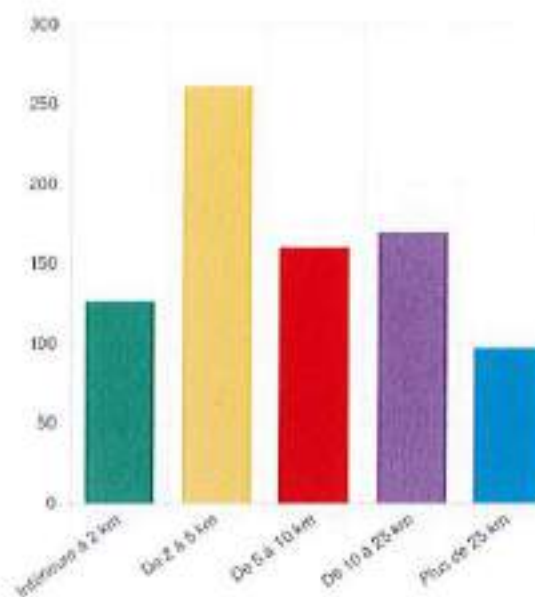
Quelle est votre situation professionnelle ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Elève ou étudiant	85	7,43 %
Actif	828	72,36 %
Retraité	231	20,19 %

Question 7

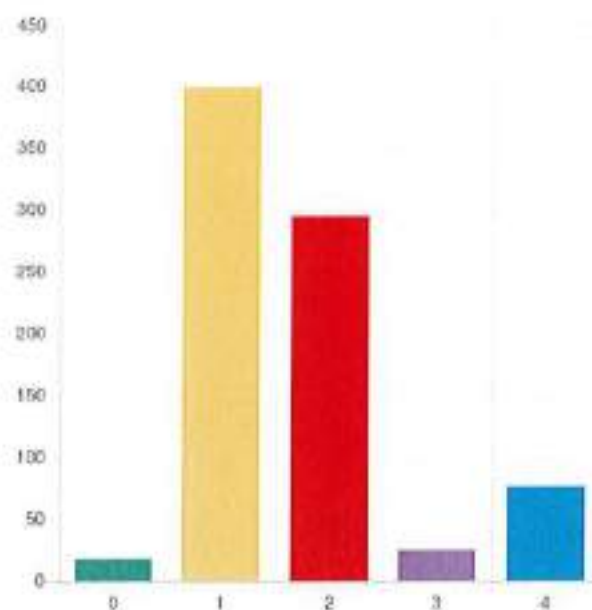
Quelle est la distance parcourue pour vous rendre sur votre lieu de travail ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Inférieure à 2 km	127	15,58 %
De 2 à 5 km	261	32,02 %
De 5 à 10 km	160	19,63 %
De 10 à 25 km	170	20,86 %
Plus de 25 km	97	11,9 %

Question 8

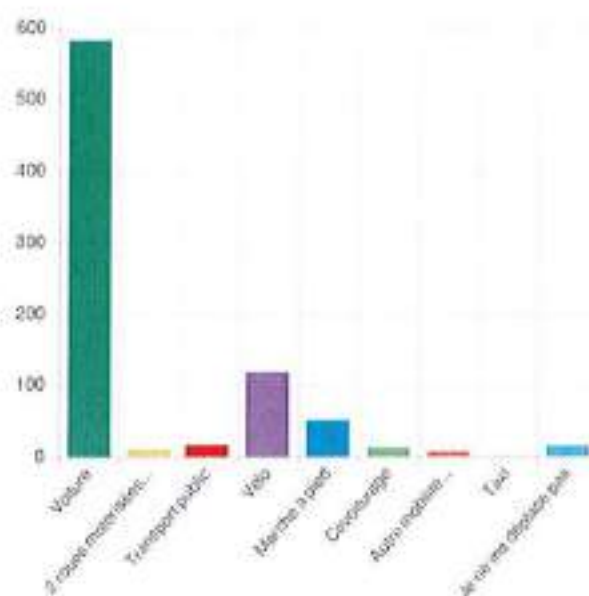
Combien de fois par jour faites-vous ce trajet aller/retour?



Score moyen	0	1	2	3	4
	18	400	295	25	76
1.68	2.21 %	49.14 %	36.24 %	3.07 %	9.34 %

Question 9

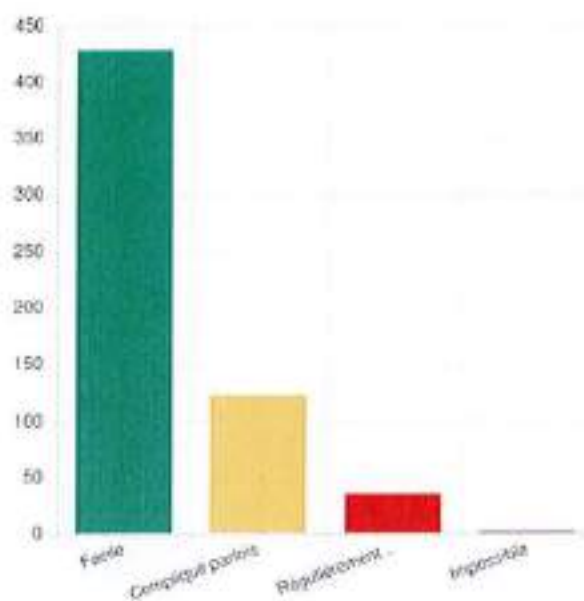
Quel moyen de transport utilisez-vous principalement pour vous rendre sur votre lieu de travail ou pour vos recherches d'emploi ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Voiture	563	71.89 %
2 roues motorisées (moto, scooters, etc...)	10	1.23 %
Transport public	16	1.97 %
Vélo	117	14.43 %
Marche à pied	51	6.29 %
Covoiturage	12	1.48 %
Autre mobilité douce (trottinette, gyropode, segway,...)	7	0.86 %
Taxi	1	0.12 %
Je ne me déplace pas	14	1.73 %

Question 10

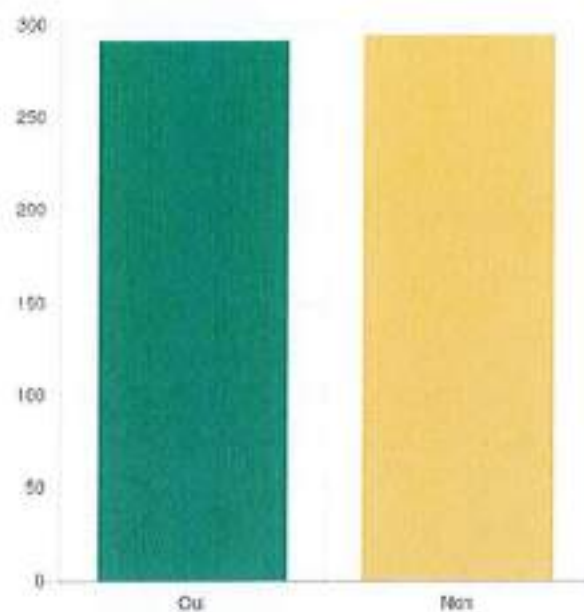
Si vous utilisez votre voiture, le stationnement est-il ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Facile	428	72.79 %
Complicé parfois	123	20.92 %
Régulièrement compliqué	35	5.95 %
Impossible	2	0.34 %

Question 11

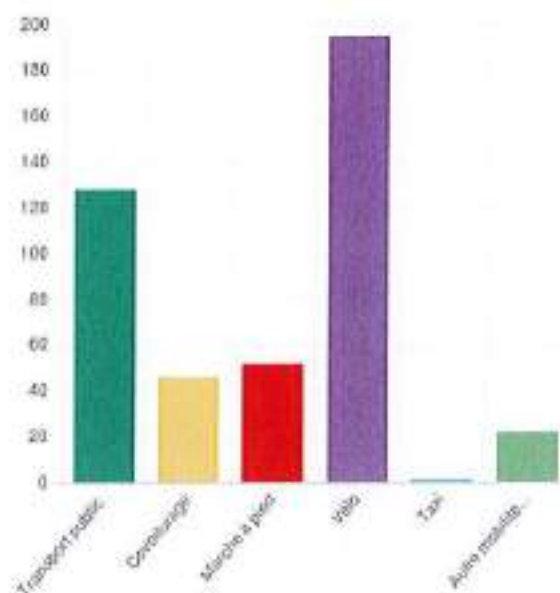
Si vous utilisez votre voiture, pourriez-vous utiliser un autre mode de transport à la place ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	292	49,74 %
Non	295	50,26 %

Question 12

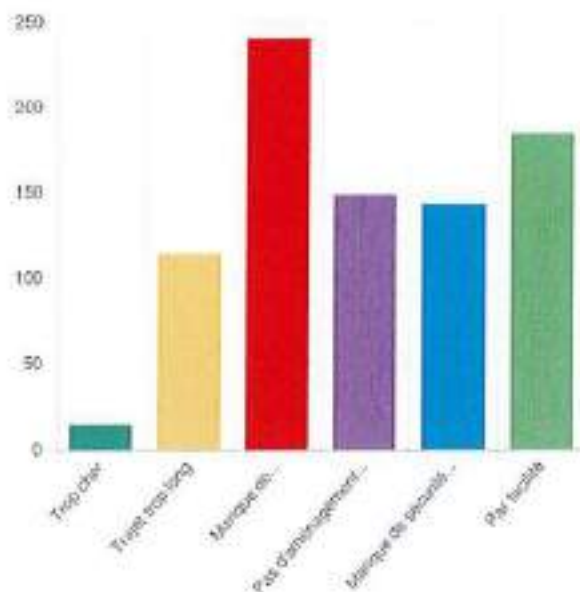
Si oui, lesquels ? (2 réponses maximum)



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Transport public	128	42,24 %
Covoiturage	46	15,18 %
Marche à pied	52	17,16 %
Vélo	195	64,36 %
Taxi	1	0,33 %
Autre mobilité douce (trottinette, gyropode, segway,...)	22	7,26 %

Question 13

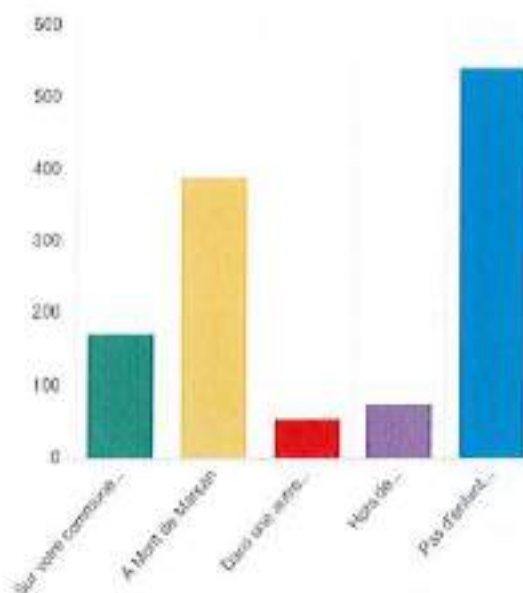
Pourquoi n'utilisez-vous pas cet autre mode de transport ? (2 réponses maximum)



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Trop cher	15	2.59 %
Trajet trop long	115	19.86 %
Manque de flexibilité	241	41.62 %
Pas d'aménagement spécifique (aire de covoiturage, stationnement vélo, pas d'arrêt de bus à proximité,...)	149	25.73 %
Manque de sécurité (pas d'aménagement piéton, piste cyclable,...)	144	24.87 %
Par facilité	185	31.95 %

Question 14

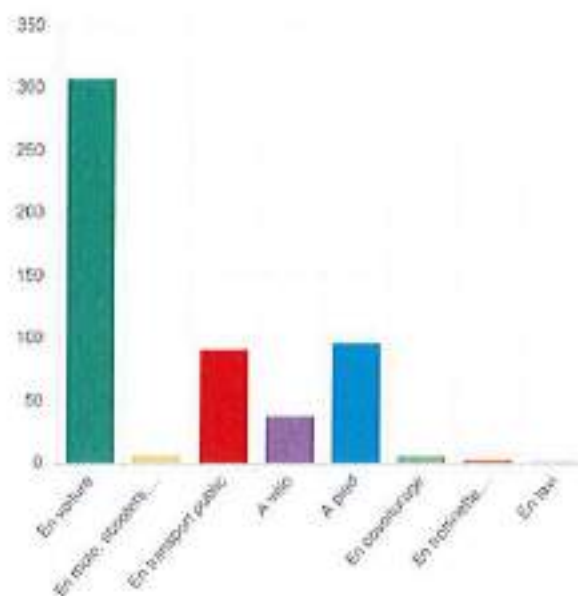
Vous ou vos enfants êtes scolarisés : (2 réponses maximum)



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Sur votre commune de résidence	172	15.77 %
A Mont de Marsan	388	35.56 %
Dans une autre commune de l'agglomération montoise	53	4.86 %
Hors de l'agglomération montoise	72	6.6 %
Pas d'enfant scolarisé	539	49.4 %

Question 15

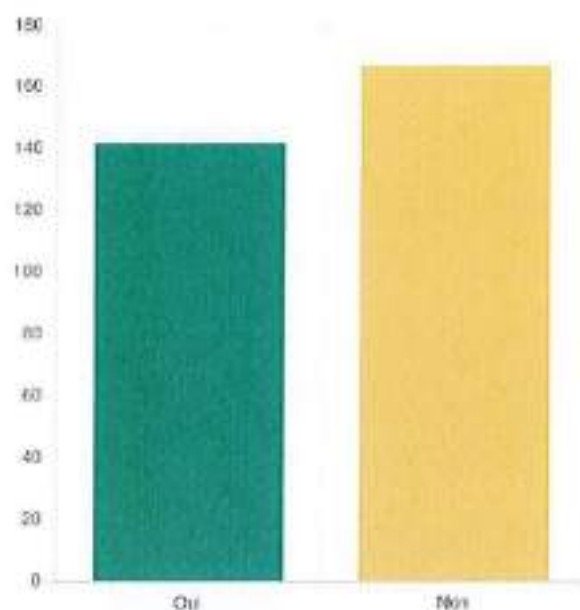
Comment vous rendez-vous à l'école ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
En voiture	307	55,92 %
En moto, scooters, etc...	7	1,28 %
En transport public	91	16,58 %
A vélo	38	6,92 %
A pied	96	17,49 %
En covoiturage	6	1,09 %
En trottinette, gyropode, segway, ...	3	0,55 %
En taxi	1	0,18 %

Question 16

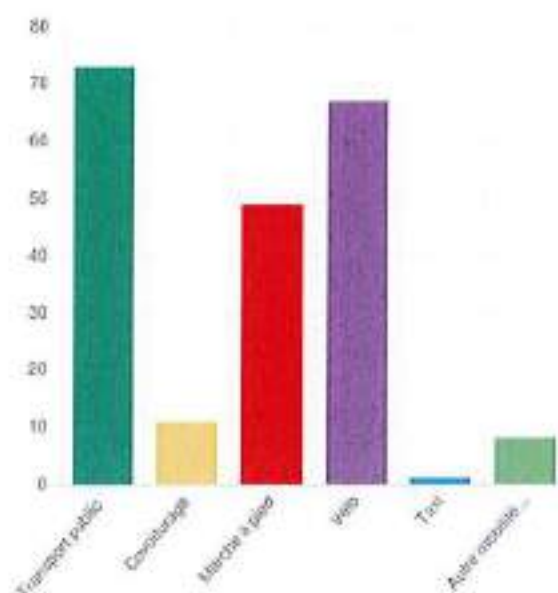
Si vous vous rendez à l'école en voiture, pourriez-vous utiliser un autre mode de transport à la place ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	142	45.95 %
Non	167	54.05 %

Question 17

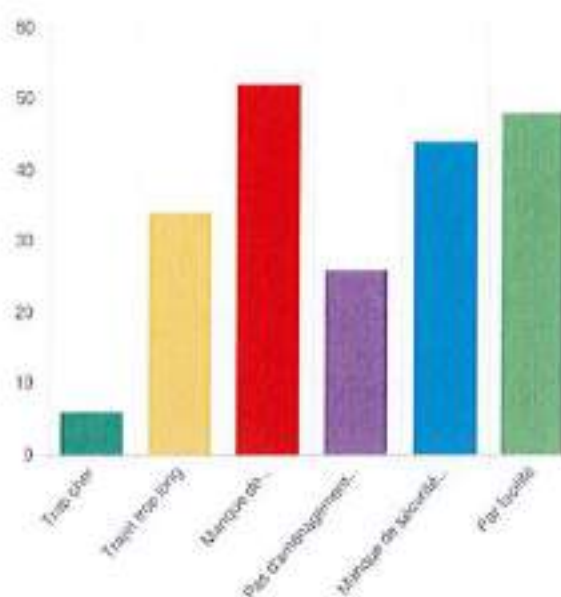
Si oui, lesquels ? (2 réponses maximum)



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Transport public	73	51.05 %
Covoiturage	11	7.69 %
Marche à pied	49	34.27 %
Vélo	67	46.85 %
Taxi	1	0.7 %
Autre mobilité douce (trottinette, gyropode, segway,...)	8	5.59 %

Question 18

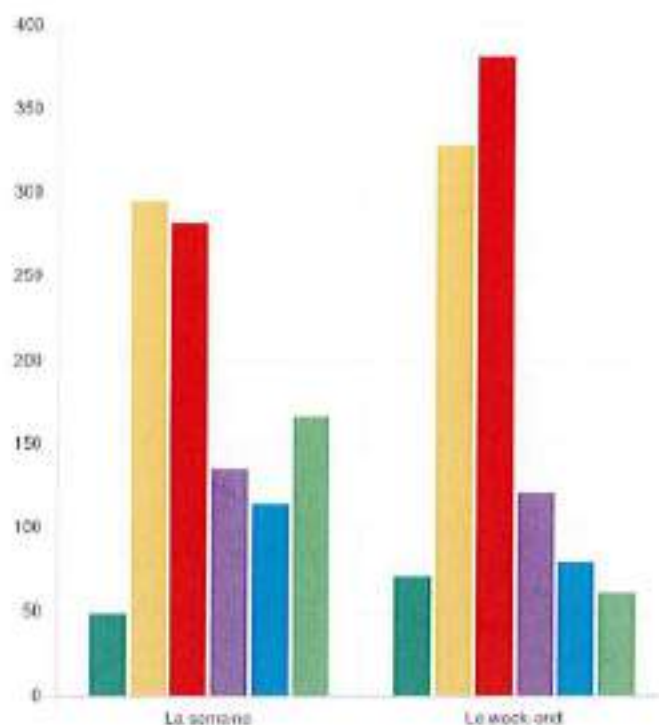
Pourquoi n'utilisez-vous pas cet autre mode de transport ? (2 réponses maximum)



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Trop cher	6	4,17 %
Trajet trop long	34	23,61 %
Manque de flexibilité	52	36,11 %
Pas d'aménagement spécifique (aire de covoiturage, stationnement vélo, pas d'arrêt de bus à proximité,...)	26	18,06 %
Manque de sécurité (pas d'aménagement piéton, piste cyclable,...)	44	30,56 %
Par facilité	48	33,33 %

Question 19

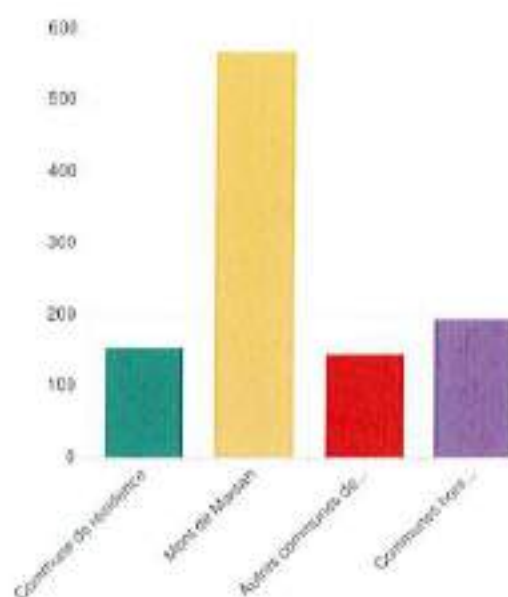
Pour vos autres déplacements, combien de fois vous déplacez-vous par jour en moyenne ?



Intitulé des réponses	0	1	2	3	4	5 et plus
La semaine	49	295	282	135	114	166
	4.71 %	28.34 %	27.09 %	12.97 %	10.95 %	15.95 %
Le week-end	71	328	381	121	79	61
	6.62 %	31.51 %	36.6 %	11.62 %	7.59 %	5.86 %

Question 20

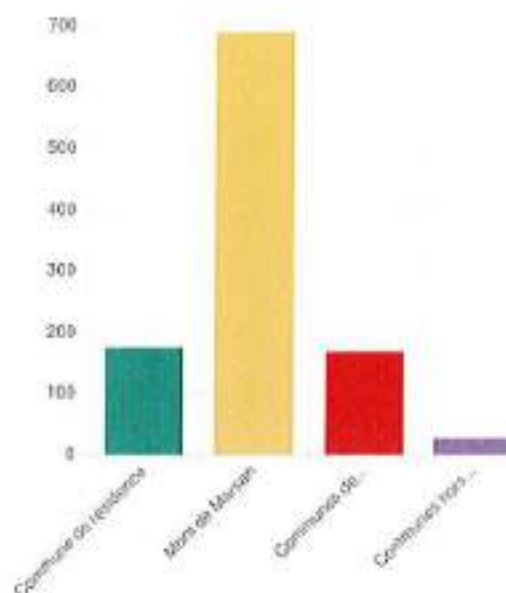
Où allez-vous principalement pour vos activités de loisirs ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Commune de résidence	153	14.47 %
Mont de Marsan	567	53.64 %
Autres communes de l'agglomération	144	13.62 %
Communes hors agglomération	193	18.26 %

Question 21

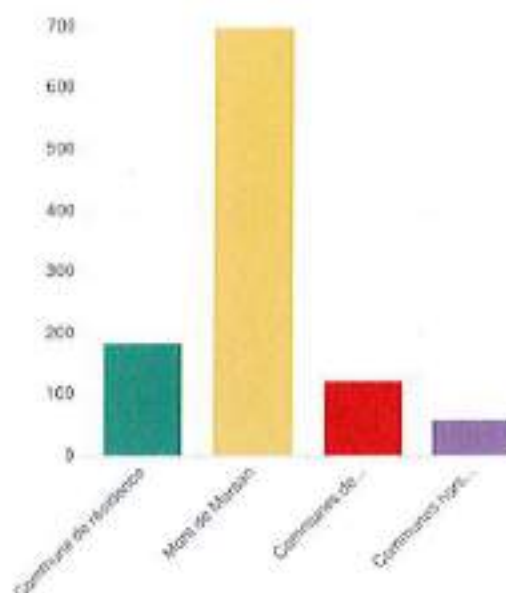
Où allez-vous principalement pour vos courses ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Commune de résidence	174	16,48 %
Mont de Marsan	689	65,25 %
Communes de l'agglomération	167	15,81 %
Communes hors agglomération	26	2,46 %

Question 22

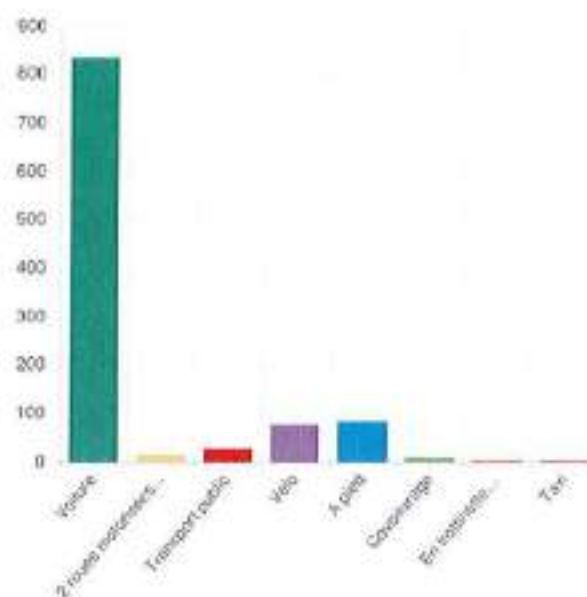
Où allez-vous principalement pour vos rendez-vous personnels (médicaux, administratifs, ...) ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Commune de résidence	182	17.23 %
Mont de Marsan	697	66 %
Communes de l'agglomération	120	11.36 %
Communes hors agglomération	57	5.4 %

Question 23

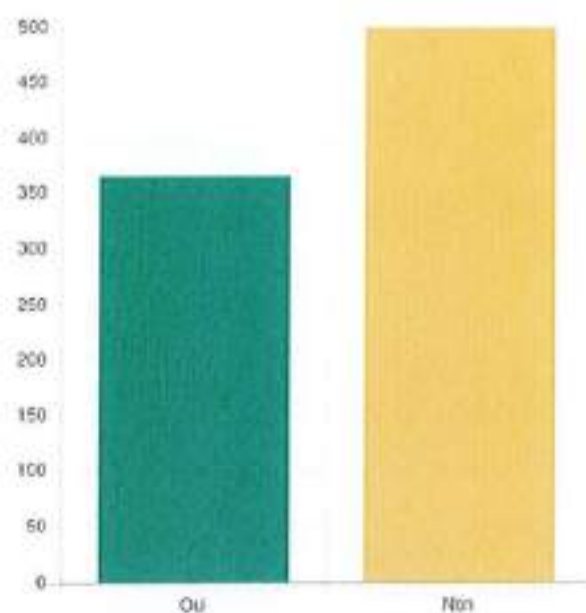
Pour vos autres déplacements, quel moyen de transport utilisez-vous principalement ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Voiture	836	79.17 %
2 roues motorisées (moto, scooters, etc...)	15	1.42 %
Transport public	27	2.56 %
Vélo	77	7.29 %
A pied	83	7.86 %
Covoiturage	10	0.95 %
En trottinette, gyropode, segway, ...	4	0.38 %
Taxi	4	0.38 %

Question 24

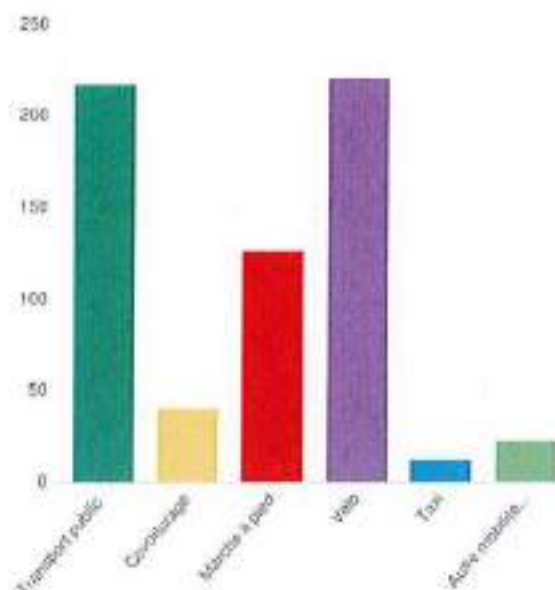
Si vous vous déplacez principalement en voiture, pourriez-vous utiliser un autre mode de transport à la place ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	366	42,26 %
Non	499	57,62 %

Question 25

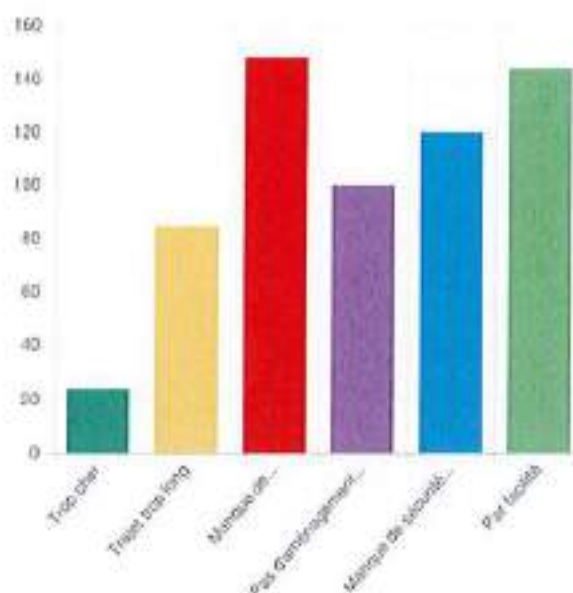
Si oui, lesquels ? (2 réponses maximum)



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Transport public	217	51,67 %
Covoiturage	40	9,52 %
Marche à pied	126	30 %
Vélo	220	52,38 %
Taxi	12	2,86 %
Autre mobilité douce (trottinette, gyropode, segway,...)	22	5,24 %

Question 26

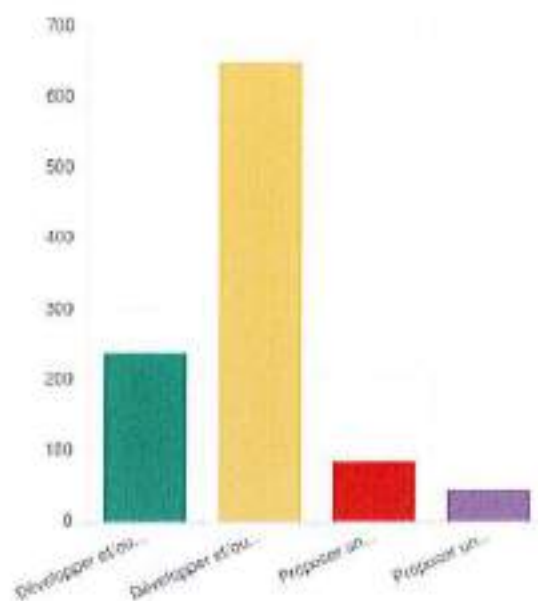
Pourquoi n'utilisez-vous pas cet autre mode de transport? (2 réponses maximum)



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Trop cher	24	5.71 %
Trajet trop long	85	20.24 %
Manque de flexibilité	148	35.24 %
Pas d'aménagement spécifique (aire de covoiturage, stationnement vélo, pas d'arrêt de bus à proximité,...)	100	23.81 %
Manque de sécurité (pas d'aménagement piéton, piste cyclable,...)	120	28.57 %
Par facilité	144	34.29 %

Question 27

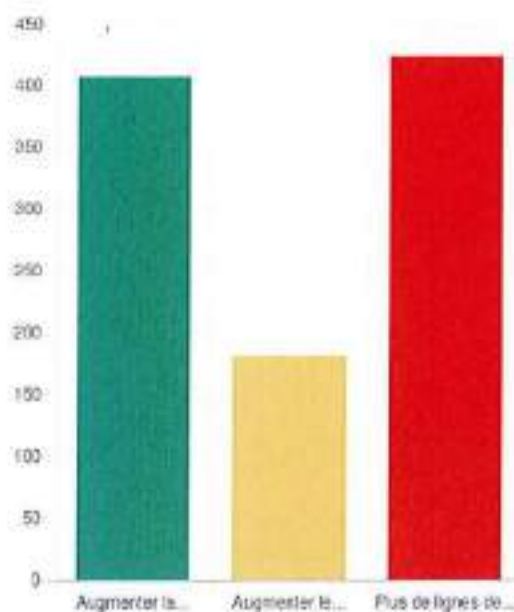
En termes de déplacements doux (piéton, cyclable,...) :



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Développer et/ou améliorer l'espace réservé aux piétons	238	23.45 %
Développer et/ou améliorer les pistes cyclables	648	63.84 %
Proposer un service de location de vélo	85	8.37 %
Proposer un service de location de trottinette	44	4.33 %

Question 28

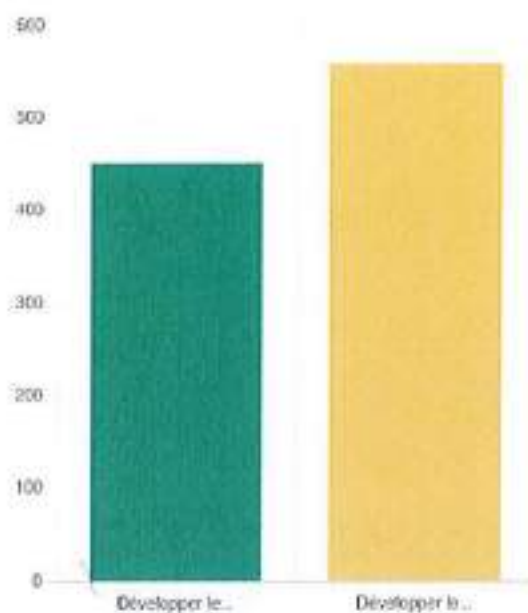
En termes de transport en commun :



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Augmenter la fréquence la passage des bus	408	40.24 %
Augmenter le nombre de lignes de bus	182	17.95 %
Plus de lignes de bus vers les communes extérieures à Mont de Marsan	424	41.81 %

Question 29

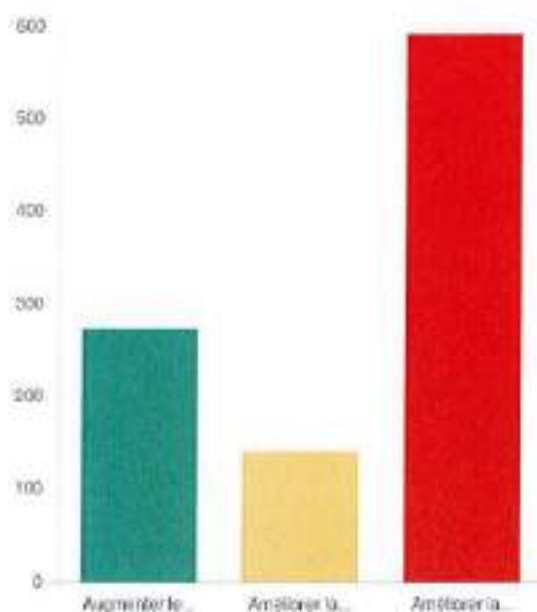
En termes de transport à la demande :



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Développer le transport à la demande sur Mont de Marsan	451	44,65 %
Développer le transport à la demande vers les autres communes de l'agglomération	559	55,35 %

Question 30

En termes de covoiturage :



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Augmenter le nombre d'aires de covoiturage	274	27.21 %
Améliorer la signalisation des aires de covoiturage	141	14 %
Améliorer la communication autour du covoiturage (application, site internet, etc...)	592	58.79 %

Conseil de Développement



CONTRIBUTION SAISINE MOBILITES

VII. CONCLUSION

A l'issue de ses travaux, les membres du CODEV tirent un bilan très positif sur les besoins du territoire. Une telle démarche contribue à renforcer la Démocratie Participative et montre l'intérêt de la mobilisation et de l'expression de l'intelligence collective, indispensable à l'élaboration d'un consensus. Les membres du CODEV ont retenu plusieurs éléments forts de la lecture de l'enquête menée auprès des habitants, et en particulier :

- - Développer une « culture du vélo », sur tout le périmètre, en priorisant les enfants et les jeunes. - Mener une politique extrêmement volontariste et concertée
 - Réaffirmer les enjeux de maîtrise de l'usage de la voiture, là où elle nuit à l'environnement et à la qualité de vie et les enjeux de meilleurs usages de la voiture (réduction des temps de parcours, partage des véhicules, complémentarité avec les transports en commun et les modes actifs, ...)
- La nécessité d'intégrer les mobilités de demain.
- La prise en compte d'un principe "d'égalité des territoires" devant permettre un équilibre du développement entre Mont-de-Marsan, Saint-Pierre-du-Mont et les autres communes de l'Agglo.

Les membres du CODEV retiennent également les principes de :

1. Partager le portage politique du projet mobilité douce, le rendre plus lisible
2. Bien articuler les concertations à venir
3. Prolonger la dynamique de participation
4. Etudier les alternatives, à travers la mise en place d'un conseil « dédié » et proposer que le CODEV joue un rôle particulier dans la suite du processus.

L'articulation urbanisme / mobilités douces pourrait constituer un point du développement harmonieux de l'agglomération. A terme, il s'agit d'une véritable « Épée de Damoclès » pour la poursuite de l'attractivité de Mont-de-Marsan Agglo. Cette volonté de collaboration intelligente pourra apparaître également dans le cadre de la saisine sur le PCAET, prochaine contribution attendue du Codev.

En attendant, le Conseil de développement, dont le rôle et la capacité de compromis doivent être intégrés dans le débat, pourrait être mobilisé, avec les moyens financiers ou humains afférents, pour assurer la transition participative.

Guillaume Dutoya
Président du Conseil de développement
Mont-de-Marsan Agglomération

CONTRIBUTION SAISINE MOBILITES

VIII. ANNEXES

Annexe 1 : Saisine du Président de Mont-de-Marsan Agglomération

Annexe 2 : Composition des groupes de travail Codev et évaluation des temps de rencontre.

Annexe 3 : Présentation de la plateforme de covoiturage « La Roue Verte »

Annexe 4 : Plan d'actions de la BA 118 sur la mobilité (étude octobre 2022)

Annexe 5 : Avis de citoyens sur l'enquête mobilité « Parlons de vos habitudes de déplacement »

CABINET DE M. LE PRESIDENT
Affaire suivie par Bertrand Lamon
Tél: 05.58.05.87.79

Mont-de-Marsan, le 15.12.2022

Conseil de développement de
Mont-de-Marsan Agglomération
575, avenue du Maréchal Foch
BP 70171
40003 MONT-DE-MARSAN Cedex

A l'attention de M. Guillaume DUTOYA, Président du Codev

Objet : Saisines du Conseil de développement - Feuille de route Exercice 2023

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de la Charte de partenariat Agglo/Codev, et pour donner suite à notre récent temps de concertation, je vous prie de trouver ci-après le programme de saisines que je vous soumetts pour l'année 2023.

Au cours du premier semestre, comme la loi le précise, vous aurez à émettre un avis sur les propositions d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial, dont les contours seront connus prochainement et qui vous permettront de lancer des travaux de réflexion au sein de votre instance.

Ensuite, sur ce même calendrier, je vous propose de participer au débat sur la mobilité dans notre territoire, sujet qui est au cœur de nos préoccupations d'élu(e)s et que la collectivité s'est déjà approprié au travers de nombreuses réalisations et projets à venir.

L'objectif est d'améliorer les liaisons entre communes et dans l'intérêt de toutes les générations vivant sur le Marsan, en tenant compte des possibilités et spécificités locales d'aménagement.

L'appropriation de ce sujet par les membres du Codev et les propositions qui nous seront transmises nous permettront d'obtenir un regard extérieur pertinent et porteur d'initiatives nouvelles, qui saura préserver la qualité de vie qui est la nôtre.

Sur le deuxième semestre, et en corrélation avec les projets d'autosaisine que vous m'avez exposés, je vous propose de réfléchir à deux sujets prioritaires, là-aussi bénéficiant d'initiatives publiques en cours d'expérimentation :

- premièrement, notre attachement grandissant aux circuits-courts et à la qualité alimentaire offerte par notre restauration communautaire : des améliorations sont devenues nécessaires pour moderniser notre appareil de production et pour répondre aux attentes et aux besoins des consommateurs (écoles, maisons de retraites, Ehpad, portage à domicile...) en matière de bien-manger.

- deuxièmement, la transformation numérique et le rôle des services publics locaux dans cette évolution : comment répondre le plus efficacement possible aux progrès constants et très rapides de ce secteur, en prenant soin de lister les besoins et attentes de tous les usagers et notamment ceux les plus fragiles, qu'il faut accompagner en priorité par esprit de solidarité.

L'ouverture de cette saisine confiée au Conseil de développement dépendra bien entendu de l'avancée des travaux qui vous aurez mis en oeuvre sur les précédents dossiers abordés dans cette lettre.

Je vous confirme que les services de la collectivité, concernés par les sujets que je vous invite à partager et à travailler avec les membres de votre conseil, se tiendront à votre entière disposition pour vous accompagner et vous apporter les éclairages nécessaires sur ces dossiers importants.

Cette dynamique de collaboration intelligente avec les forces vives de nos deux instances vous permettra de venir enrichir et consolider, par vos idées et vos propositions, leur mise en place sur le territoire du Marsan.

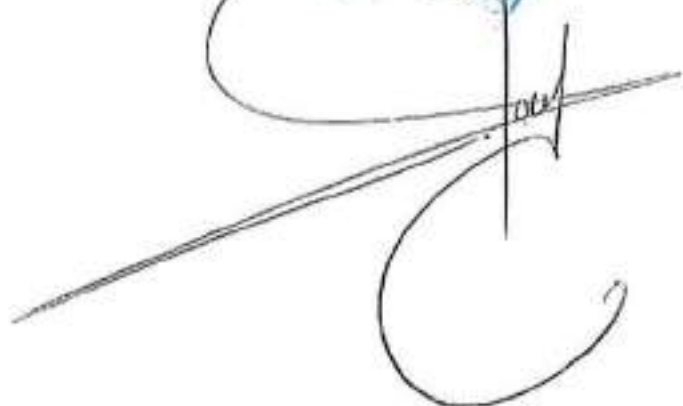
Comme je vous l'ai dit lors de notre rencontre, je reste à votre écoute si vous souhaitez, à chaque fois que vous le jugerez nécessaire, m'interpeller sur les objectifs des missions qui vous sont proposées, pour le bon déroulement de vos travaux et la bonne compréhension de cette feuille de route pour 2023.

Vous remerciant pour votre mobilisation et la prise en compte de l'intérêt général du territoire et de l'ensemble de ses habitants,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma sincère considération.

Avec mes remerciements pour votre engagement

 Charles DAYOT
Président de Mont-de-Marsan Agglomération



Conseil de Développement



ANNEXE 2

REPARTITION DES MEMBRES - GROUPES DE TRAVAIL - SAISINE MOBILITE

GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4	GROUPE 5
COVOITURAGE - MOYENS DE TRANSPORTS Animateurs : Sophie Darsaut-Darroze Jean Bourgoïn	LE ROLE DU VELO Animateurs : Eric Jaouen Lucie Chavanel Corinne Eyraud Barrere	LE ROLE DES ENTREPRISES Animateurs : Marie Brethes Jean-Jacques Crabos	LES ACTIONS DANS LES PETITES COMMUNES Animateurs : Sylvie Dubès Laurent Monbeig	LA COMMUNICATION - LES ENQUETES AUPRES DE LA POPULATION Animateur : Jean-François Cabannes

MEMBRES GROUPE 1	MEMBRES GROUPE 2	MEMBRES GROUPE 3	MEMBRES GROUPE 4	MEMBRES GROUPE 5
Robert Chazelle Laurent Broux Ezio Marcon Vianney Bertaud du Chazaud Martine Ibarra Philippe Pallas Christine Le Monnier	Yves Quemener Nicole Barone Jean-Luc Plasecki Alain Bonte Jean-Marie Perez Chantal Davidson Christophe Bignon Mariette Saint-Martin	Jean-Paul Gantier Frédérico Du Costa Jean-François Biscayart Guillaume Poulet Laurence Menard Frank Cremers David Giacomini Guillaume Dutoya Pierre Darné Rémy Bradu Philippe Courrèges Eric Lafuente Eric Mezrich	Brigitte Devaud Laetitia Pestana de Ponte Sylvie Laulon Bernard Lanouzière Aline Herbaut Tanguy Romieu Marie-Pierre Barrouillet Jean-Paul Larnieu Christian Laurent James Gody Maxime Seidlitz Elodie Rivière Régine Nehlig Guy Sibut Jean-Jacques Tastet Claude Bouillard	Léa Haurieu Marie-Jeanne Vidal Irina Duprat Emmanuel Bichaud Marie-Noëlle Rivière Martine Hilaire
Total : 9	Total : 11	Total : 15	Total : 18	Total : 7
REUNION 1	REUNION 1	REUNION 1	REUNION 1	REUNION 1
lundi 6 mars à 18h30	lundi 6 mars à 18h30	lundi 6 mars à 18h30	lundi 6 mars à 18h30	lundi 6 mars à 18h30
REUNION 2	REUNION 2	REUNION 2	REUNION 2	REUNION 2
mercredi 5 avril à 18h30	mercredi 5 avril à 18h30	mercredi 5 avril à 18h30	mercredi 5 avril à 18h30	mercredi 5 avril à 18h30
REUNION 3	REUNION 3	REUNION 3	REUNION 3	REUNION 3
mercredi 10 mai à 18h30	mercredi 10 mai à 18h30	mercredi 10 mai à 18h30	mercredi 10 mai à 18h30	mercredi 10 mai à 18h30
REUNION SUPPLEMENTIVE	REUNION SUPPLEMENTIVE			REUNIONS SUPPLEMENTIVES
03 mai (TMA, DST)	26 avril (local Mont2Routes)			15 mars (service com aggro) 21 mars (groupe com codev) 25 avril (radio mdm) 30 mai (groupe com codev) + Enregistrement réponses enquête Codev
TOTAL DUREE ECHANGES 8 h 00	TOTAL DUREE ECHANGES 8 h 00	TOTAL DUREE ECHANGES 06 h 00	TOTAL DUREE ECHANGES 06 h 00	TOTAL DUREE ECHANGES 20 h 00



La Roue Verte est une alternative indépendante et gratuite aux services de covoiturage traditionnels qui existent aujourd'hui. Sans application pour smartphone, seulement un site web responsive qui s'adapte à la taille du support utilisé, il s'agit plutôt d'un site communautaire d'entraide et de mise en relation.

Passagers et conducteurs peuvent se connecter directement. Aucun système de paiement ni de messagerie instantanée n'est imposé. Dans tous les cas, la création d'un compte est obligatoire pour profiter du service de covoiturage de La Roue Verte. Il s'agit d'une entreprise française qui se finance grâce au partenariat avec les entreprises et les collectivités. De ce fait, la publication d'annonces de covoiturage est gratuite.

Les conducteurs peuvent gagner de l'argent tout en aidant les autres en proposant des trajets sur le site Web de la Roue Verte. Ils affichent la destination de leur trajet afin que d'autres personnes ayant besoin d'un transport puissent se joindre à eux gratuitement ou moyennant une petite somme qui sera versée directement au conducteur de la main à la main. Les tarifs sont indiqués sur la fiche détaillée du trajet et peuvent être dégressifs en fonction du nombre de passagers.

Les passagers peuvent utiliser l'outil de recherche pour trouver les trajets en fonction de l'adresse de départ et de l'adresse d'arrivée, situées en France. Sur la fiche détaillée du trajet, il est fait mention de l'heure et du lieu de départ et d'arrivée, s'il s'agit d'un trajet en semaine ou le week-end, et s'il est régulier ou occasionnel. Les tarifs sont également indiqués ainsi que la distance, le parcours sur Google Maps, la durée du trajet, le nombre de places disponibles, s'il s'agit d'un véhicule non-fumeur, etc. Les passagers peuvent ensuite contacter les conducteurs directement. Aucun système de messagerie n'est obligatoire. Il vous faut toutefois créer un compte pour pouvoir prendre connaissance des coordonnées du conducteur.

Plateforme de covoiturage : La Roue Verte

La Roue verte propose des « offres territoire » aux collectivités. Il s'agit de mettre en place un partenariat pour la création de lignes de covoiturage des arrêts définis. Les conducteurs empruntent la ligne pour prendre puis déposer des passagers aux arrêts définis sur la ligne. L'offre, coconstruite entre la collectivité et la plate forme, peut être expérimentée gratuitement pendant 1 an. Le site propose un accompagnement de la collectivité dans ce projet (outillage, assistance utilisateurs, promotion et animation, mesure de l'impact).



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan de mobilité de la BdD MDM

POUR L'EMPRISE BASE AÉRIENNE 118

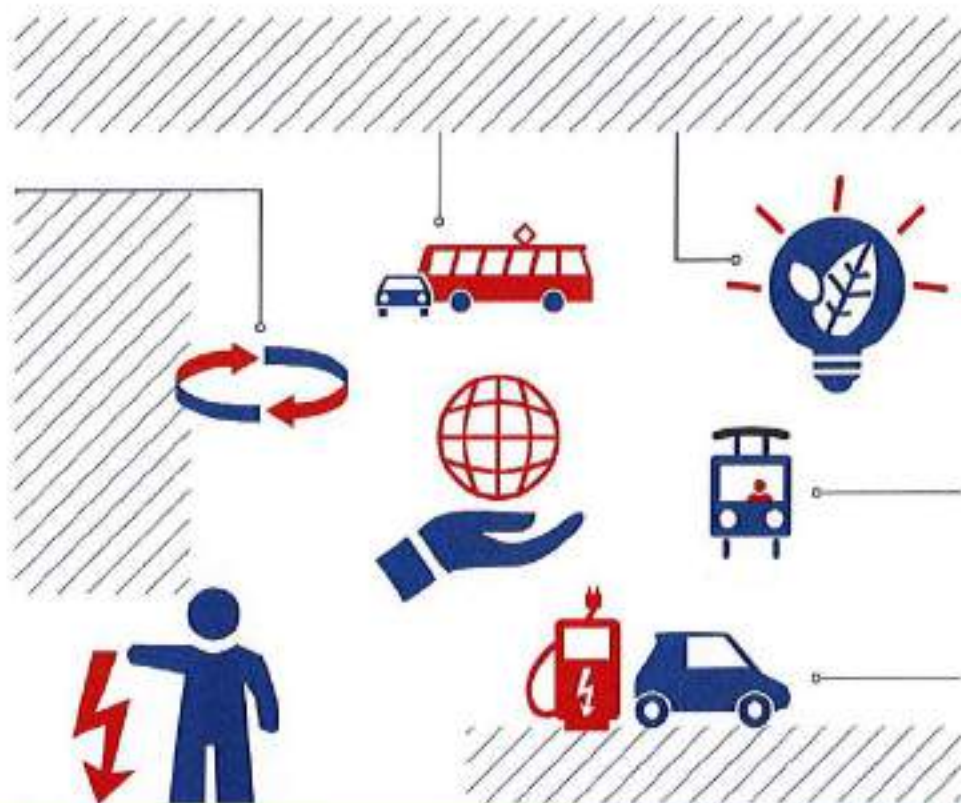
Annexe 4



Relevé des modifications

Version	Date	Nature de la modification	Emplacement dans le document
0.1	21/10/2022	Mise à jour des échéances d'action à mener	Plan d'actions

- Etat des lieux
- Diagnostic structurel de l'emprise
- Diagnostic comportemental
- Plan d'actions





État des lieux de l'emprise

BdD MDM	
NOM de l'emprise	Base aérienne 118
NOM et coordonnées du référent mobilité	ICD BELLOT Patrick État-major BdD Mont-de-Marsan Base aérienne 118 1061 avenue du Colonel Rozanoff 40118 Mont-de-Marsan Cedex
Nombre d'agents	3500
Nombre d'entités soutenues	10
Équipe projet	○ ICD BELLOT Patrick – Chef cellule aide à la décision ○ SCH IHUEL – Contrôleur de gestion ○ Mr DUBOS-CARPENTIER Nicolas – Apprenti au sein du GSBdD MDM

État des lieux de l'emprise

Situation géographique régionale

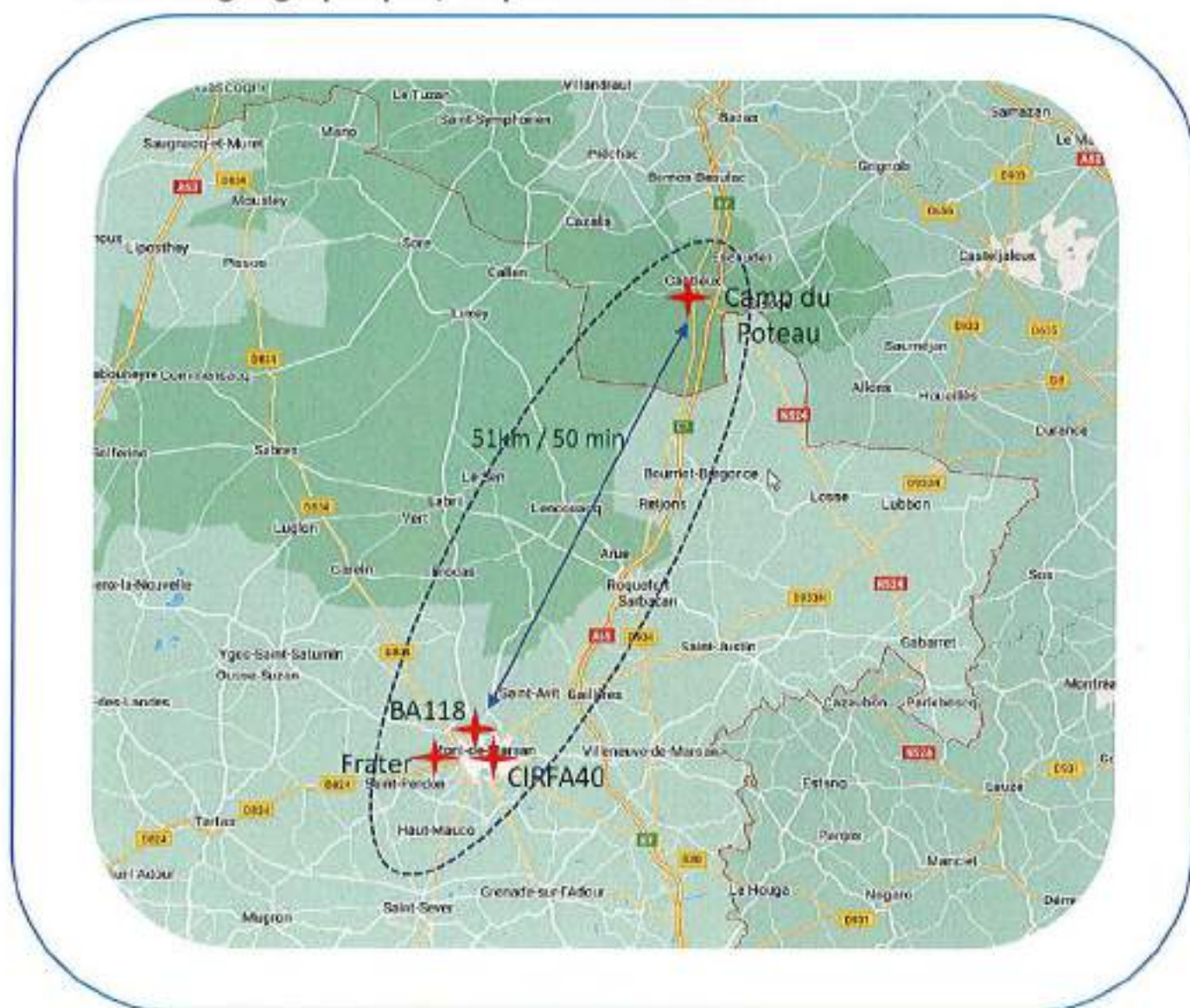


La BdD MDM est éloignée de tous les centres urbains régionaux. A dominante Air, beaucoup de liaisons routières sont réalisées vers Bordeaux qui accueille le commandement des forces aériennes.

Par ailleurs, les missions d'expérimentation dirigées par le CEAM (Centre d'expertise aérienne militaire) nécessitent un grand nombre de liaisons routières vers des sites très éloignés (Istres, Paris, Lyon, etc.).

État des lieux de l'emprise

Situation géographique / Implantation locale

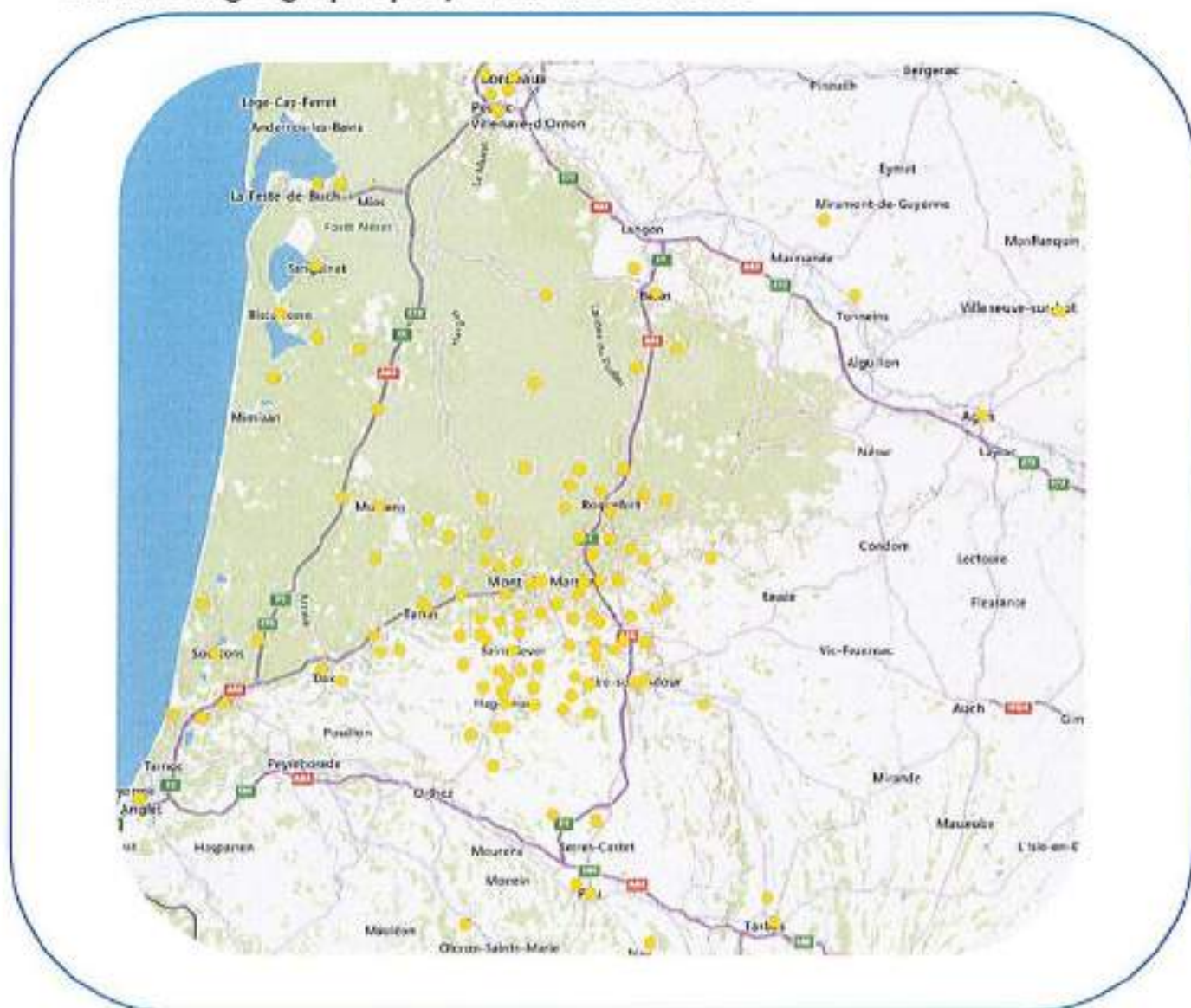


Base de défense de type 1, la BdD MDM recouvre une zone géographique compacte autour des sites de Mont de Marsan et Captieux.

Si des liaisons quotidiennes ont lieu entre Mont de Marsan et Captieux, les deux principaux sites de la BdD MDM, la majeure partie des déplacements professionnels intra-BdD ont lieu sur la BA118. Ils sont courts (moins de 10km) mais très fréquents.

État des lieux de l'emprise

Situation géographique / Lieux de résidence



La plupart des domiciles sont localisés dans le département des Landes qui est très étendu. Les départements limitrophes (Gironde, Gers, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques) accueillent également des agents. La circulation étant très fluide dans cette région rurale, les trajets domicile – travail sont assez longs même si l'agglomération de Mont de Marsan exerce une forte attractivité sur le personnel de la BA118 (près de 50% y résident).



État des lieux de l'emprise

Flotte de véhicules et stationnements (1/2)

	Nombre	Motorisation	Taux d'utilisation	Nb de km par an
Voiture de liaison administrative	187	Gasoil Essence Électrique	Inconnu	1 920 000
Voiture pré positionné individuellement	3	Gasoil Électrique	Inconnu	23 000
Bus et autocar	13	Gasoil	27,6%	100 000
Véhicule de transport de personnes <9 places	19	Gasoil	Inconnu	280 000
Vélo (dont VAE)	44	Assistance électrique	Inconnu	14 000
Autre mode de transport présent	0			



État des lieux de l'emprise

Flotte de véhicules et stationnements (2/2)

Stationnement	NB	Observations
Places tout type confondu	1600	Inclus les stationnements des VGC
Places salariés	1400	
Places visiteurs	20	À l'extérieur du site. À l'intérieur, les parkings sont accessibles aux visiteurs
Voitures classiques	1580	
Voitures électriques	20	
Covoiturages		
Vélos	250	Chiffre brut incluant les abris sans dispositif de sécurité
Trottinettes		
PMR		
Bornes (en Nb de points de charge)	20	
Autres		



État des lieux de l'emprise

Accessibilité à l'emprise

Types	NB	Fréquence /liaisons	Observations (accessibilités – élongations)
Lignes de trains	1	11/jour	Mont de Marsan – Bordeaux La gare est à 15 min de marche de l'entrée base.
Lignes de bus agglomération	7	Tous les ¼ d'heure, de 7h à 19h	7 lignes desservent l'agglomération Montoise. La ligne B a un arrêt à 300m de l'entrée base.
Lignes de bus régionales	6	Plusieurs A/R par jour et par ligne en semaine	Forte saisonnalité de l'offre en raison de l'activité touristique de la côte landaise.
Pistes cyclables	1		Une piste cyclable facilite l'accès à la base mais elle est sans interconnexion avec les autres pistes (ou bandes) cyclables en ville. Pas d'équipement sur base.
Dessertes routières	6		5 départementales qui assurent une liaison vers des villes de la région (Bordeaux, Agen, Bayonne, Auch, Pau) et l'autoroute A65.
Aires de covoiturages	3	Idem lignes de bus	Trois aires de covoiturage dans l'agglomération, dont deux sont desservies par les transports en commun.



État des lieux de l'emprise

Accessibilité à l'emprise

Types	NB	Fréquence /liaisons	Observations (accessibilités – éloignations)
Navettes (internes)	2	1 matin, midi et soir pour les stagiaires 1 navette pour le mess durant la pause méridienne	La navette méridienne est trop peu utilisée. Un groupe de travail tente d'améliorer son attractivité pour les personnels éloignés.
Bornes de recharge réseau public (à proximité)	19		11 stations de recharge (soit 19 bornes) de puissance variable.
[...] parking relais, aéroport, liaisons maritimes, etc.	4	4 parkings relais	Quatre parkings relais gratuits mis en place

Diagnostic structurel

Accessibilité de l'emprise

Inférieur à 3 : mauvais



3 à 5 : moyen



6 à 8 : bon



INFRASTRUCTURES	Description	Note	Niveau d'accessibilité
Voiture	Site situé dans l'agglomération de Mont-de-Marsan, aire urbaine, une congestion moyenne est parfois constatée aux heures d'arrivée et de départ. Bien que l'agglomération soit dotée d'aire de covoiturage et de bornes de recharge publiques, aucun équipement n'est situé à moins de 300m de la base aérienne. Légers problèmes de saturation des stationnements près de certaines unités. Dix bornes de recharge sur site pour les véhicules de l'état. Deux bornes de recharge pour les véhicules personnels sont à l'étude.	2/8	
Transports en commun	Bien qu'il n'existe aucun arrêt de bus à moins de 300m de l'entrée du site, le terminus de la ligne B est à moins de 500m. De plus, des démarches sont entreprises auprès du gestionnaire afin d'envisager une évolution de cette ligne. Située à 3 km de la base, la gare est accessible par bus. Fréquence de passage des bus : toutes les 14 min de 7h15 à 19h.	3/8	
Vélo	Une piste cyclable dessert le site. Malheureusement, il n'existe pas d'interconnexion avec les autres pistes (ou bandes) cyclables de l'agglomération. Un circuit cyclable (durant les horaires d'embauche et débauche) est à l'étude sur la base aérienne. Le site offre 31 abris vélos non sécurisés. Un recensement des abris ainsi qu'un état des lieux (en cours) visent à améliorer et sécuriser le stationnement. Les cyclistes disposent de casiers, douches et vestiaires. Plusieurs loueurs de vélos accessibles à Mont-de-Marsan.	5/8	
Note totale		3/8	



Diagnostic comportemental

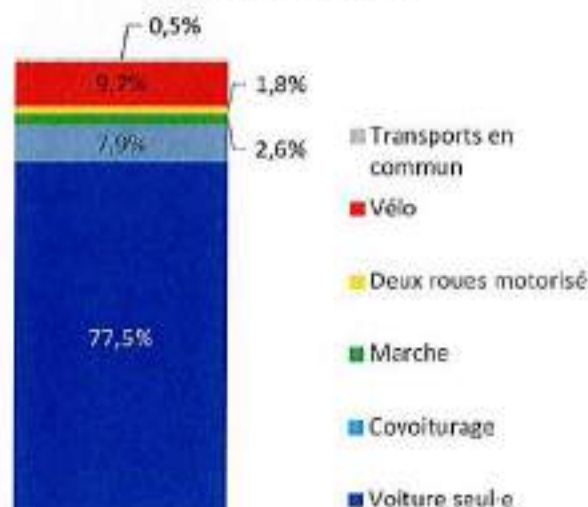
Enquête diffusée du 09/11/2022 au 25/11/2022

1001 répondants 28,6% de participation

Profil des répondants

- 40 ans en moyenne
- 93% des répondants résident dans les Landes, dont 35% à Mont-de-Marsan
- 21% à moins de 5km
- 44% à moins de 10km
- 42% à plus de 20km
- 31% à moins de 15min
- 20% à plus de 30min
- 54% télé travaillent au moins un jour par semaine

Parts modales



Pratiques actuelles

- 15,8 km et 22 min de trajet en moyenne
- 62% des trajets de – de 5 KM réalisés en voiture personnelle
- 28% utilisent un autre mode occasionnellement, notamment le vélo (60%)
- 0,4% des automobilistes viennent occasionnellement en transports en commun et 2,5% à pieds
- 58% réalisent des déplacements professionnels

Satisfaction vis-à-vis du mode



93%



7%

Contraintes

- Automobilistes « obligés » en raison des contraintes familiales.
- Transports en commun passables dans l'agglomération de Mont-de-Marsan mais quasi inexistants en zone rurale.
- Manque de pistes cyclables et d'abris vélos sécurisés.

Motivations



Diagnostic comportemental

Report modal envisagé selon le mode de transport principal



- 167 automobilistes envisagent d'utiliser le vélo pour effectuer leurs déplacements domicile-travail

Report modal envisagé

- 48% d'agents prêts à changer leur mode de transport dont 19% intéressés par le vélo/engins de mobilité, 8% par les transports en commun et 5% par le covoiturage.
- 15% n'ont pas d'alternative au véhicule motorisé

Mesures plébiscitées

- 32% des répondants intéressés par des pistes cyclables
- 54% des répondants intéressés par une meilleure desserte en transports en commun
- 39% des agents souhaitent le déploiement de bornes de recharge des véhicules électriques privés

Attentes des agents :

- Remettre en service les lignes de ramassage
- Améliorer la desserte de transports en commun de l'agglomération

- Développer le télétravail / téléactivité
- Étendre le réseau de pistes cyclables
- Sécuriser les abris vélo

- Développer un réseau de bornes de recharge des véhicules électriques privés
- Sécuriser les piétons



Diagnostic comportemental

Enquête diffusée du 09/11/2022 au 25/11/2022

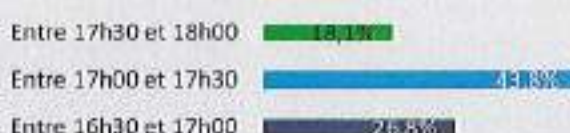
1001 répondants 28,6% de participation

Horaires de travail

Embauche

Débauche

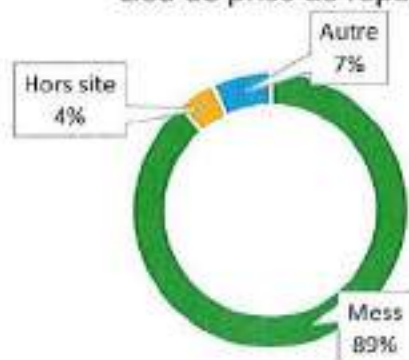
Après 18h 11,4%



Les horaires de travail sont compatibles avec les horaires des transports en commun de la communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan.
79% des agents ont des horaires stables.

Pause méridienne

Lieu de prise de repas



Mode de déplacement vers le mess



Une amélioration du service de navette méridienne doit permettre de réduire l'utilisation des véhicules motorisés au profit du bus.

Diagnostic comportemental

Les déplacements professionnels

Diagnostic

- 58,5% des agents effectuent des déplacements sur la base aérienne 118 dans le cadre de leur activité professionnelle.

Plusieurs fois par an

13,0%

Plusieurs fois par mois

16,6%

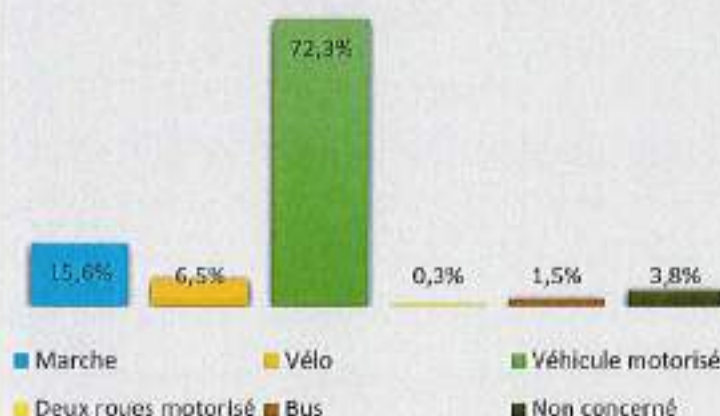
Plusieurs fois par semaine

34,5%

Plusieurs fois par jour

31,1%

Modes utilisés



Report modal envisagé

- Le vélo, grâce au développement d'une flotte de vélos avec assistance électrique.
- Le bus, avec la mise en place de navettes autonomes qui parcourent le site durant les heures ouvrables.
- La marche en sécurisant les piétons.



Plan d'actions

Objectifs de mobilité

AXE / Objectifs	Actions		Pilote	Echéances
	N°	Libellé		
Suivi du plan d'actions	1	Assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action	EMBdD/CAD	Permanent
Adopter de nouvelles pratiques de travail pour réduire les besoins de déplacement				
Approfondir les besoins en télétravail	2	Mesurer le besoin en précisant le nombre d'agents demandeurs	EMBdD/CAD	30/04/2022
	3	Mettre en place des moyens d'itinérance au profit des volontaires	Plateforme SIC	30/05/2023
Promouvoir les outils de visio-conférence	4	Vérifier la disponibilité des moyens et en faire la publicité	Plateforme SIC	15/12/2022
Rationaliser les déplacements professionnels				
Réduire la sinistralité	5	Sensibiliser à la prévention routière et à l'éco conduite	EMBdD/PMRIE	Permanent
Faciliter l'appropriation de la politique locale de transport	6	Communiquer sur la note d'utilisation de la fonction transport sur la BdD MDM	GSBdD MDM	Permanent



Plan d'actions

Objectifs de mobilité

AXE / Objectifs	Actions		Pilote	Echéances
	N°	Libellé		
Développer un réseau de navettes autonomes	7	Proposer la candidature de la BA118 pour la mise en place de navettes autonomes	EMBdD/CAD GSBdD MDM	30/09/2022
Prendre en compte des objectifs environnementaux dans la gestion de la flotte automobile				
Développer un parc de voiturettes électriques pour les déplacements internes base	8	Prioriser les besoins exprimés afin d'étaler l'investissement initial	EMBdD/CAD	15/04/2022
	9	Proposer un financement de l'opération	GSBdD MDM	15/03/2023
Verdir le parc de VGC	10	Renouveler les véhicules les plus anciens et les plus polluants par des véhicules économes et à faibles émissions	GSBdD MDM	Annuel



Plan d'actions

Objectifs de mobilité

AXE / Objectifs	Actions		Pilote	Echéances
	N°	Libellé		
Développer et rationnaliser le parc de bornes de recharge électriques	11	Étudier via partenariat ou appel d'offres, la mise en place de bornes de recharge permettant la facturation de l'énergie délivrée	GSBdD MDM USID MDM	30/03/2023
	12	Étudier via partenariat ou appel d'offres, la sécurisation des bornes réservées aux véhicules étatiques	GSBdD MDM USID MDM	30/09/2023
	13	Coordonner la réalisation des travaux	USID MDM	15/12/2023
	13- a	Étudier la mise en place d'une borne de recharge compatible pour un bus	GSBDD MDM/DCS	15/12/2023
Verdir le parc de bus	14	Remplacer le bus à moteur atmosphérique par un bus VFE	GSBdD MDM	31/10/2023



Plan d'actions

Objectifs de mobilité

AXE / Objectifs	Actions		Pilote	Echéances
	N°	Libellé		
Favoriser les mobilités actives				
Exploiter et développer la flotte de vélos avec (ou sans) assistance électrique	15	Évaluer l'emploi de la flotte détenue sur la BA118	GSBdD MDM	Permanent
	16	Rationaliser l'emploi de la flotte détenue sur la BA118	GSBdD MDM	Permanent
	17	En fonction du résultat des actions 15 et 16, acquérir de nouveaux vélos pour étoffer le parc	GSBdD MDM	30/06/2023
Informier les agents	18	Communiquer sur COVELO	GSBdD MDM	Permanent
Faciliter et sécuriser le stationnement des vélos	19	Réaliser une synthèse des besoins en abris vélos (acquisitions et mises à niveau)	EMBdD/CAD	30/04/2022
	20	Étudier la faisabilité technique (infra) et le financement	EMBdD/INFRA	31/12/2023
	21	Coordonner la réalisation des travaux	EMBdD/INFRA USID MDM	31/12/2023



Plan d'actions

Objectifs de mobilité

AXE / Objectifs	Actions		Pilote	Echéances
	N°	Libellé		
Mettre en place des circuits cyclables aux heures d'arrivée et de départ	22	Évaluer le besoin au regard du personnel souhaitant changer de mode	EMBdD/CAD	30/04/2022
	23	Pour les zones retenues lors de l'action n°22, étudier le dispositif à mettre en place	BPEI	30/06/2022
	24	Coordonner la mise en place des circuits cyclables	BPEI USID	30/06/2023
Sécuriser les déplacements des piétons	25	Recenser les trottoirs à réhabiliter	BPEI	30/06/2022
	26	Restaurer les trottoirs dégradés	BPEI USID	31/12/2023
	27	Sécuriser les déplacements piétons autour du mess durant la pause méridienne	BPEI USID	30/10/2023

Plan d'actions

Objectifs de mobilité

AXE / Objectifs	Actions		Pilote	Echéances
	N°	Libellé		
Inciter à l'utilisation des transports en commun				
Informers les agents	28	Communiquer sur le forfait mobilité	GSBdD/DAP	Permanent
Améliorer la desserte BA118 par les transports en commun de l'agglomération de Mont de Marsan	29	Confirmer le nombre d'agents prêts à opter pour les transports en commun	EMBdD/CAD	30/04/2022
	30	Si le résultat de l'action n°29 le justifie, négocier avec l'agglomération de Mont de Marsan une amélioration de la desserte de la BA118 (proximité arrêt, horaires et fréquence desserte)	EMBdD/CAD	30/10/2023
	31	Si le résultat de l'action n°29 le justifie, développer la desserte interne base durant les plages d'arrivée et de départ	GSBdD/Pôle	30/10/2023

Plan d'actions

Objectifs de mobilité

AXE / Objectifs	Actions		Pilote	Echéances
	N°	Libellé		
Évaluer et rentabiliser le service « navette » durant la pause méridienne	32	Mesurer le taux de remplissage de la navette	EMBdD/CAD GSBdD/Pôle	15/04/2022
	33	En concertation avec les commandants d'unité, étudier les freins à l'utilisation de la navette	EMBdD/CAD	30/05/2022
	34	Mettre en œuvre un plan d'actions ou abandonner le service	EMBdD/CAD GSBdD/Pôle	30/04/2023
Réactiver les lignes de ramassage	35	Préciser le nombre d'agents intéressés	EMBdD/CAD	30/04/2022
	36	En fonction du résultat de l'action n°35, étudier la faisabilité du projet (nombre de lignes, dessertes, financement, etc.)	EMBdD/CAD GSBdD/DCS	30/06/2022



Plan d'actions

Objectifs de mobilité

AXE / Objectifs	Actions		Pilote	Echéances
	N°	Libellé		
Réactiver le service de taxi base	37	Préciser la charge attendue pour confirmer le besoin	EMBdD/CAD	30/04/2022
	38	Étudier le financement du service : α) En externalisation complète β) En employant un agent contractuel avec VGC du parc étatique	GSBdD/DCS	30/03/2023
Développer un service de conciergerie	39	Conduire et coordonner la procédure de mise en œuvre d'une conciergerie sur la BA118	GSBdD/DCS	30/08/2022
Réorganiser la logistique du dernier kilomètre				
Réduire l'empreinte CO2 des livraisons internes base	40	Remplacer un utilitaire de l'ESRT par un VFE	GSBdD/Pôle	30/10/2023

Plan d'actions

Objectifs de mobilité

AXE / Objectifs	Actions		Pilote	Echéances
	N°	Libellé		
Réduire l'empreinte CO2 des transports de colis légers sur la BA118	40-a	Doter la BdD MDM d'une flotte de vélos triporteurs avec assistance électrique	EMBdD/CAD	30/06/2024
Développer/encourager le covoiturage				
Dynamiser le covoiturage privé	41	Migrer l'application web de covoiturage vers le nouveau site intradef BA118	Plateforme SIC	30/10/2023
	42	Faire la publicité de la remise en service de l'application	EMBdD/CAD	30/06/2024
Dynamiser le covoiturage professionnel	43	Avec l'application ARTEMIS Soutenus, favoriser le covoiturage professionnel	Chef GSBdD	Permanent

Conseil de Développement ma

Annexe 5 : Avis de citoyens sur l'enquête « Parlons de vos habitudes de déplacement »

1. « J'ai répondu à votre questionnaire, mais je n'ai guère pu m'exprimer sur le respect du piéton avec les trottoirs.

Entre le non respect de la vitesse dans un secteur pavillonnaire et un stationnement anarchique, qui inverse à l'efficacité et au respect des lois en vigueur du centre ville.

L'insécurité règne, le choix de la mairie de ne rien faire et de ne pas entendre les montois risque, un jour de s'exposer aux recours légitimes ».

2. « J'ai pris connaissance avec intérêt de vos travaux. Pour ma part, je suis le référent mobilité durable de la base de défense de Mont-de-Marsan. A ce titre, j'ai réalisé plusieurs enquêtes sur la mobilité des agents militaires ou civils qui travaillent sur le site de la base aérienne 118 et particulièrement sur les déplacements pendulaires. Une partie des résultats est synthétisée dans le plan mobilité durable de la BA118 que j'ai communiqué à vos services depuis quelques mois déjà.

J'ai entrepris plusieurs démarches afin d'accroître la part des transports en commun et des mobilités actives dans les déplacements pendulaires. Je serai ravi de collaborer avec vos services et aider à améliorer les réseaux de transport qu'utilisent également les personnels de la BA118 si nécessaire ».

Cellule Aide à la décision - Etat-Major Base de Défense de Mont-de-Marsan.

3. « Je suis fermement opposé à la suppression de la gratuité des 2h au niveau du centre ville de Mont-de-Marsan. Cela n'apporte rien et dès que l'on supprime une gratuité, cela me donne des boutons et c'est anti démocratique. Amicalement ».

4. « Je voudrais vous remercier de cette enquête ! Je fais partie des personnes qui ont fait remonter des problèmes auprès de TMA par exemple, et je voudrais vous en donner les détails ici. Il est primordial de développer l'utilisation des transports en commun, notamment vers les écoles collèges et lycées, pour désengorger les alentours de ces établissements aux heures de rentrée et de sortie... Si je ne parle que de mon exemple familial, ma fille est au collège Cel le Gaucher. Elle pourrait parfaitement aller en bus de la maison au collège, cela nous faciliterait la vie et le quotidien MAIS si on regarde les horaires des arrivées/départs des bus au collège Cel le Gaucher, cela n'est PAS possible : les bus arrivent quelques minutes après la fermeture du portail à l'heure pile (par exemple 8h03 le matin) alors que le portail ferme VRAIMENT à 8h ! Idem pour les départs du collège, soit c'est quelques minutes avant la sortie des élèves, soit 5mn plus tard à 600m du portail, ce qui ne permet pas de façon certaine aux enfants d'attraper le bus ! du coup ils attendent seuls sur le trottoir plus de 25mn que le suivant passe... En terme de sécurité et de perte de temps, c'est inadmissible. Il suffirait de faire passer les bus plus souvent OU de choisir les horaires, pas juste en disant "un bus passe" mais en réfléchissant à qui prend ce bus, pourquoi, et du coup en réalisant en 2 secondes que les horaires actuels font arriver et repartir des bus VIDES du collège !

Enfin voilà...

Pour aller au collège / au travail à vélo, il faut juste que les routes soient mieux aménagées... mais cela serait plus simple si les voitures particulières étaient moins nombreuses, donc si les bus étaient plus utilisés avec des horaires et fréquences mieux pensés... CQFD

Bon courage pour vos réflexions, c'est une tâche ardue, et si des citoyens lambda de base aux habitudes classiques et communes peuvent participer, je suis volontaire ! Bien cordialement ».

Conseil
de Développement

Vous souhaitez consulter nos travaux et nos actualités :

<http://www.montdemarsan-agglo.fr>

rubrique conseil de développement

Contact : conseil2developpement@montdemarsan-agglo.fr